

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 17, 2023

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met with videoconference this day at 4:16 p.m. [ET] to study the subject matter of those elements contained in clauses 118 to 122 concerning cryptoasset mining in Part 2, and Divisions 1, 2, 6, 7, 26, 33 and 37 of Part 4 of Bill C-47, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 28, 2023; and, in camera, for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator Pamela Wallin (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy. My name is Pamela Wallin, and I'm the chair of this committee.

I'll introduce the members of the committee: Senator Deacon, Senator Gignac, Senator Loffreda, Senator Marshall, Senator Marwah, Senator Massicotte, Senator Martin, Senator Smith and Senator Yussuff. We also have with us Senator Cardozo and Senator Galvez, who are replacing colleagues.

We will continue our examination of the subject matter of Bill C-47, the budget implementation act, and we have many witnesses; so I will remind everyone that we're doing follow-up here. We need precise questions and brief and precise answers.

For our first panel, we'll examine Part 4, Division 7, legislation to establish the Canada innovation corporation act, and we have the pleasure of welcoming virtually, representing the Canadian Council of Innovators, Nick Schiavo, Director of Federal Affairs. Thank you for joining us.

Nick Schiavo, Director, Federal Affairs, Council of Canadian Innovators: Good afternoon to the chair, deputy chair and members of the Standing Committee on Banking, Commerce and the Economy. Thank you for the opportunity to present on Bill C-47 and the budget implementation bill in regards to the Canada innovation corporation, or CIC.

My name is Nick Schiavo, and I'm appearing as the Director of Federal Affairs on behalf of the Council of Canadian Innovators, or CCI.

CCI is a national business council representing 150 of Canada's fastest-growing tech companies. Our member companies are headquartered here in Canada and employ north of 52,000 Canadians. They're market leaders in health tech, clean tech, financial technology, cybersecurity, AI and more.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 17 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 16 h 16 (HE), avec vidéoconférence pour étudier la teneur des éléments des articles 118 à 122 concernant le minage de cryptoactifs dans la partie 2, et des sections 1, 2, 6, 7, 26, 33 et 37 de la partie 4 du projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023; et, à huis clos, pour l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

La sénatrice Pamela Wallin (présidente) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie. Je m'appelle Pamela Wallin et je suis la présidente du comité.

Je vous présente les membres du comité, soit les sénateurs Deacon, Gignac, Loffreda, Marshall, Marwah, Massicotte, Martin, Smith et Yussuff. Nous accueillons également les sénateurs Cardozo et Galvez, qui remplacent des collègues.

Nous allons poursuivre notre examen de l'objet du projet de loi C-47, la loi d'exécution du budget, et nous accueillons de nombreux témoins. Je rappelle donc à tout le monde que nous faisons un suivi. Nous avons besoin de questions précises et de réponses brèves et précises.

Pour notre premier groupe de témoins, nous allons examiner la partie 4, section 7, Loi établissant la Société canadienne d'innovation, et nous avons le plaisir d'accueillir virtuellement, représentant le Conseil canadien des innovateurs, Nick Schiavo, directeur des Affaires fédérales. Merci de vous joindre à nous.

Nick Schiavo, directeur, Affaires fédérales, Conseil canadien des innovateurs : Bonjour à la présidente, au vice-président et aux membres du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie. Je vous remercie de me donner l'occasion de parler du projet de loi C-47 et du projet de loi d'exécution du budget concernant la Société canadienne d'innovation, ou SCI.

Je m'appelle Nick Schiavo et je comparais à titre de directeur des Affaires fédérales au nom du Conseil canadien des innovateurs, ou le CCI.

Le CCI est un conseil commercial national qui représente 150 des entreprises de technologie qui connaissent la croissance la plus rapide au Canada. Nos sociétés membres ont leur siège social au Canada et emploient plus de 52 000 Canadiens. Ce sont des chefs de file du marché des technologies de la santé, des

As you know, I'm here today to speak to Part 4, Division 7 of Bill C-47, the Canada innovation corporation act. However, before I take your questions on the CIC, I'd like to begin by offering some general remarks about Budget 2023.

At a time when Canada's economy urgently needs growth and prosperity, it was disappointing to see the federal budget miss the mark. While investments in Canadian clean tech and clean tax credits are welcome news to support Canada's sustainability, overall Budget 2023 failed to implement some of the most basic updates to kick-start our broader innovation economy. Simply put, in an uncertain time, the federal budget did very little to help Canadian businesses navigate the challenging economic environment.

Budget 2023's failure on innovation wasn't the result of a lack of investment, but rather a lack of concrete measures to spur freedom to operate. Despite calls from CCI and other Canadian business leaders, there was very little movement on most of the commitments previously made by the government. For example, we did not see a real update to the reform, the Scientific Research and Experimental Development tax incentives, also known as SR&ED.

We did not see follow-through on a commitment to implement open banking by early this year. We did not see a council of economic advisors; we did not see a patent box regime; we did not see a clear renewal of the innovation asset collective; and we did not even see a mention of a semiconductor strategy despite this being a key area of interest to the government.

Despite these missed opportunities, we hope that the government can chart a new course for entrepreneurship, innovation and intellectual property with the Canada innovation corporation. Since it was first announced, CCI has been engaged in the progress of this new organization to ensure that it is aligned with the speed of business, makes strategic investments to drive the key metrics proven to propel the innovation economy and has a leadership team that reflects the best of Canadian industry.

To conclude, should the CIC repeat the mistakes of Canada's past attempts at innovation policy, we'll continue to see our most prosperous companies and technology fail to scale up and create the wealth that Canadians deserve. Thank you, and I look forward to your questions.

technologies propres, des technologies financières, de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle et plus encore.

Comme vous le savez, je suis ici aujourd'hui pour parler de la section 7 de la partie 4 du projet de loi C-47, Loi sur la Société canadienne d'innovation, la SCI. Toutefois, avant de répondre à vos questions sur la SCI, j'aimerais commencer par faire quelques observations générales sur le budget de 2023.

À une époque où l'économie canadienne a un besoin urgent de croissance et de prospérité, il était décevant de voir le budget fédéral rater la cible. Bien que les investissements dans les technologies propres et les crédits d'impôt pour les technologies propres soient de bonnes nouvelles pour appuyer la durabilité du Canada, dans l'ensemble, le budget de 2023 n'a pas mis en œuvre certaines des mises à jour les plus fondamentales pour relancer notre économie de l'innovation en général. Pour dire les choses simplement, en cette période d'incertitude, le budget fédéral n'a pas fait grand-chose pour aider les entreprises canadiennes à s'adapter au contexte économique difficile.

L'échec du budget de 2023 en matière d'innovation n'est pas le résultat d'un manque d'investissements, mais plutôt d'un manque de mesures concrètes pour favoriser la liberté d'action. Malgré les appels du CCI et d'autres chefs d'entreprise canadiens, il y a eu très peu de progrès par rapport à la plupart des engagements pris antérieurement par le gouvernement. Par exemple, il n'y a pas eu de véritable mise à jour de la réforme, les incitatifs fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, aussi appelés RS&DE.

Il n'y a pas eu de suite à l'engagement de mettre en œuvre un système bancaire ouvert au début de l'année. Il n'y a pas eu de comité de conseillers économiques; il n'y a pas eu de régime privilégié des brevets; il n'y a pas eu de renouvellement clair du Collectif d'actifs en innovation; et il n'a même pas été question d'une stratégie relative aux semi-conducteurs, même s'il s'agissait d'un domaine d'intérêt clé pour le gouvernement.

Malgré ces occasions ratées, nous espérons que le gouvernement pourra tracer une nouvelle voie en matière d'entrepreneuriat, d'innovation et de propriété intellectuelle avec la Société canadienne d'innovation. Depuis l'annonce du lancement de la Société, le CCI participe aux progrès de cette nouvelle organisation afin de s'assurer qu'elle est en phase avec la rapidité des affaires, qu'elle fait des investissements stratégiques pour stimuler les mesures clés qui ont fait leurs preuves afin de propulser l'économie de l'innovation et qu'elle dispose d'une équipe de direction qui reflète ce qu'il y a de mieux dans l'industrie canadienne.

En conclusion, si la SCI répète les erreurs des tentatives passées du Canada en matière de politique d'innovation, nos entreprises et nos technologies les plus prospères échoueront encore à prendre de l'expansion et à créer la richesse que les Canadiens méritent. Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Schiavo. Appreciate your brevity.

Senator C. Deacon: Thank you, Mr. Schiavo, for being with us today. With regard to CIC, help us, if we were to put an observation in the budget implementation act, or BIA, that identifies perhaps some things that haven't gone right in the past that this model helps to solve and where you see the need for real focus and attention going forward. Because what we want to make sure is it's not rearranging deck chairs, that there's really something fundamental that has changed here. So your advice specifically, what not to do and what to do.

Mr. Schiavo: Thank you for that question, senator. I wish I had an hour to respond to that.

I'll say this: I think historically Canada has struggled with business expenditure on research and development. Just today, actually, Statistics Canada released some preliminary findings from its survey on R&D, and it found that R&D spending grew just 0.5% in 2022, and that's for the private sector. When you consider that inflation was about 7%, that represents a considerable decline in R&D in real terms. While the survey also anticipates that will go up slightly in 2023, again, inflation is going to remain quite stubbornly high.

So Business Expenditures on Research and Development, or BERD, is a huge challenge. I think it has plagued Canadian economies and Canadian governments of all stripes for many decades. There's no magic bullet, but I think the Canada innovation corporation acknowledges that problem and tries to address it by making strategic investments.

I think in order for it to be successful it needs to have the right leadership. There needs to be the right people at the helm who come from industry, who understand the needs of industry, as well as the machinations of government, and who can move at the speed of industry, but who can also make decisions about investments that are based on key metrics, instead of spreading the peanut butter too thin. We can't be everything to everyone all at once. We need to be smart. We need to be strategic.

Finally, I'll just say, I think there needs to be a clear focus on intellectual property — not just how we generate IP, but how we protect it and ensure it stays here in Canada. Based on what we've seen in the blueprint, it looks like the government has woken up to these realities, and so I, like many of our members, am optimistic about the future of this organization.

Senator C. Deacon: Thank you very much.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur Schiavo. Merci de votre brièveté.

Le sénateur C. Deacon : Merci, monsieur Schiavo, de vous joindre à nous aujourd'hui. En ce qui concerne la SCI, aidez-nous, si nous devions inclure une observation dans la loi d'exécution du budget, ou LEB, qui cernerait peut-être certains aspects n'ayant pas fonctionné dans le passé et que ce modèle aiderait à résoudre, et nous dire ce qu'il faut améliorer à l'avenir. Nous voulons surtout nous assurer de ne pas faire des changements pour le simple plaisir de la chose, mais bien de procéder à un changement fondamental. Nous aimerions donc obtenir vos conseils précis sur ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

Mr. Schiavo : Je vous remercie de cette question, sénateur. J'aimerais avoir une heure pour répondre à cette question.

Je dirais que le Canada a toujours fait preuve de timidité en ce qui a trait aux dépenses des entreprises en recherche et développement. Aujourd'hui même, en fait, Statistique Canada a publié des résultats préliminaires de son enquête sur la R-D, et il a constaté que les dépenses dans ce domaine n'ont augmenté que de 0,5 % en 2022, et ce, pour le secteur privé. Quand on considère que l'inflation était d'environ 7 %, cela représente une baisse considérable de la R-D en termes réels. Même si l'enquête prévoit également une légère hausse en 2023, encore une fois, l'inflation demeurera très élevée.

Les dépenses des entreprises en recherche et développement représentent donc un énorme défi. Je pense que ce défi a nui à l'économie canadienne et aux gouvernements canadiens de toutes allégeances pendant de nombreuses décennies. Il n'y a pas de solution miracle, mais je pense que la Société canadienne d'innovation tient compte de ce problème et essaie de le régler au moyen d'investissements stratégiques.

Je pense que pour qu'elle soit efficace, elle doit avoir le bon leadership. Il faut mettre à la barre les bonnes personnes, qui viennent de l'industrie, qui comprennent les besoins de l'industrie, ainsi que les rouages du gouvernement, et qui peuvent agir à la vitesse de l'industrie, mais qui peuvent aussi prendre des décisions au sujet d'investissements fondés sur des paramètres clés, au lieu d'éparpiller les efforts. Nous ne pouvons pas tout faire pour tout le monde en même temps. Nous devons être intelligents. Nous devons être stratégiques.

Enfin, je dirai simplement qu'à mon avis, il faut mettre l'accent sur la propriété intellectuelle, et non seulement sur la façon dont nous générerons la PI, mais aussi sur la façon dont nous la protégerons et nous nous assurons qu'elle reste ici au Canada. D'après ce que nous avons vu dans le plan directeur, il semble que le gouvernement ait pris conscience de ces réalités, et c'est pourquoi, comme bon nombre de nos membres, je suis optimiste quant à l'avenir de cette organisation.

Le sénateur C. Deacon : Merci beaucoup.

Mr. Schiavo: Thank you.

Senator Smith: Senator Deacon asked my question, but if I could follow up with Mr. Schiavo. If you had to do a top three recommendations, right now, that you would implement or that your group would implement or recommend to the government, what would be those top three recommendations to get this moving in the direction you think it should be?

Mr. Schiavo: That's a great question, senator. Off the top, I think I would focus on governance, and I would focus on leadership. We know that the job postings for the chair and for the CEO are now up online. We, of course, at CCI have provided a list of recommendations in terms of folks who we think could serve on the board or serve as CCI, but I think it is of the utmost importance that the CEO and the chair and the board are made up of industry leaders with proven success here in Canada and the Canadian economy.

The second one, I think, would be around independence. We know that this is an independent agency of the government, which is great, and we also know that there is still going to be ministerial oversight, as there should be, and the minister would then report its findings back to Parliament, as they should. And that's all well and good. But I think it will also be very important once the CIC is up and running for those annual reports to take the form of a portfolio. I say that because I worry that if every single company and every single project is laid bare in terms of gaining valuation or losing valuation, this is going to become an exercise in partisanship very quickly, and it will fail.

The reality is we need a little bit of risk in order to get the return on the investments we want to make, and that return is about creating economic wealth and prosperity for Canadians. I think we have a lot of risk aversion in our government, and so far, it hasn't produced the results we want.

The third is around IP. One of the things we were very pleased to see, which we have been calling for, is this idea of an IP return-on-investment mechanism, or IP clawback. The idea is if you are going to receive investment from Canada and Canadians and then sell that investment and move overseas, you should be responsible for paying it back, often in multiples of two or three. This is common practice in other innovation economies, for example, in Israel. I think it's a good opportunity to try to keep some of that IP here.

M. Schiavo : Merci.

Le sénateur Smith : Le sénateur Deacon a posé ma question, mais j'aimerais y donner suite à l'intention de M. Schiavo. Si vous deviez faire trois principales recommandations, à l'heure actuelle, que vous mettriez en œuvre ou que votre groupe mettrait en œuvre ou recommanderait au gouvernement, quelles seraient-elles pour faire avancer les choses dans la direction que vous jugez appropriée?

M. Schiavo : C'est une excellente question, sénateur. Pour commencer, je pense que je mettrai l'accent sur la gouvernance et sur le leadership. Nous savons que les offres d'emploi pour les postes de président du conseil et de président et chef de la direction sont maintenant en ligne. Bien entendu, le CCI a fourni une liste de recommandations concernant les personnes qui, selon nous, pourraient siéger au conseil d'administration ou servir en provenance du CCI, mais je pense qu'il est de la plus haute importance que le président et chef de la direction, le président et les membres du conseil d'administration soient des chefs de file de l'industrie qui ont fait leurs preuves ici au Canada et dans l'économie canadienne.

Deuxièmement, je crois bien que je mettrai l'accent sur l'indépendance. Nous savons qu'il s'agit d'un organisme indépendant du gouvernement, ce qui est excellent, et nous savons également qu'il y aura toujours une surveillance ministérielle, comme il se doit, et que le ministre fera ensuite rapport de ses conclusions au Parlement, comme il se doit. C'est bien beau. Mais je pense qu'il sera également très important, une fois que la SCI sera opérationnelle, que ces rapports annuels prennent la forme d'un portefeuille. Si je dis cela, c'est parce que je crains que si chaque entreprise et chaque projet est exposé au grand jour pour ce qui est de l'évaluation ou de la perte d'évaluation, cela deviendra très rapidement un exercice partisan, et l'échec sera alors inévitable.

En réalité, nous avons besoin d'un peu de risque pour obtenir le rendement des investissements auquel nous aspirons, et ce rendement vise à créer de la richesse économique et de la prospérité pour les Canadiens. Je pense que notre gouvernement n'a pas eu une grande propension à prendre des risques, et jusqu'à maintenant, cela n'a pas donné les résultats que nous souhaitons.

La troisième concerne la propriété intellectuelle, la PI. L'une des mesures qui nous réjouit grandement, et que nous avions réclamées, c'est l'idée d'un mécanisme de rendement du capital investi dans la PI, ou récupération de la PI. L'idée, c'est que si vous recevez un investissement du Canada et des Canadiens et que vous vendez ensuite cet investissement et déménagez à l'étranger, vous devriez être responsable de le rembourser, souvent en multiples de deux ou trois. C'est une pratique courante dans d'autres économies d'innovation, par exemple en Israël. Je pense que c'est une bonne occasion d'essayer de garder une partie de cette PI ici.

But in addition to that, I think we can be proactive. What I would love to see is any company that is receiving funding from the CIC should be mandated to have some form of a strategic IP plan. So that we're actually being proactive at the start, by saying you need to be thinking about how you're going to protect this intellectual property and safeguard it.

So those are a few of the suggestions I would offer to the government as they go forward.

Senator Smith: Excellent.

The Chair: Thank you very much.

Senator Marshall: Thank you very much, Mr. Schiavo, for being here. When you look at the legislation for the corporation, it's very general in what the objectives are. It talks about maximizing business investment in research and development. The legislation lays out \$3 billion in funding over four years, but there's nothing in the legislation that indicates what we should be looking for after those three or four years. How would you say the government should measure its success? At the end of two or three years, I would expect we would be able to look at something and see that the investment has increased or whatever, but it's not laid out in the legislation. I would appreciate your views on that. What should we be looking for?

Mr. Schiavo: Absolutely. Thank you for that question, senator. I would start on the note about funding. I've heard some folks say this isn't enough funding. I've heard others who say it's too much. The answer is probably somewhere in the middle. But, ultimately, what we want to see is the CIC succeed and continue to be funded and grow and succeed. So that's great.

To your question about what we should be looking for, I think we need to look at it from a systemic kind of portfolio view. Are the investments, as a whole, that the CIC is making growing? Is there return on those investments? Because we know that some companies and some ventures may not succeed. But much in the same way that Canadians will put some money away for their retirement or their children's education, typically they're going to look at that TFSA or that investment vehicle as a whole. They're not concerned about the minutiae within it.

I think as the government is analyzing this, and future governments are analyzing this institution, they need to look at whether exports are increasing from these companies. Are they able to create more jobs? Are they able to file more patents and build their portfolio of intellectual property? There are a lot of different metrics that we can use, and I think that will be something for the chair and the CEO and the board to develop alongside industry.

Mais en plus de cela, je pense que nous pouvons être proactifs. Ce que j'aimerais, c'est que toute entreprise qui reçoit du financement de la SCI soit tenue d'avoir une forme quelconque de plan stratégique de PI. Nous sommes donc proactifs dès le départ en disant qu'il faut réfléchir à la façon de protéger la propriété intellectuelle.

Voilà donc quelques-unes des suggestions que je ferais au gouvernement.

Le sénateur Smith : Excellent.

La présidente : Merci beaucoup.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup, monsieur Schiavo, de votre participation. La loi régissant la société d'État énonce des objectifs très généraux. On y parle de maximiser l'investissement des entreprises dans la recherche et le développement. Le projet de loi prévoit un financement de 3 milliards de dollars sur quatre ans, mais il n'y a rien dans le projet de loi qui indique ce dont nous devrions nous occuper après ces trois ou quatre années. Selon vous, comment le gouvernement devrait-il mesurer son succès? Au bout de deux ou trois ans, je m'attendrais à ce que nous puissions examiner la situation et être en mesure de déterminer si l'investissement a augmenté ou quoi que ce soit, mais ce n'est pas prévu dans la loi. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Que devrions-nous rechercher?

M. Schiavo : Absolument. Je vous remercie de cette question, sénatrice. Je commencerais par le financement. J'ai entendu des gens dire que ce financement n'était pas suffisant. J'ai entendu d'autres personnes dire que c'est trop. La réponse se situe probablement quelque part entre les deux. Mais au bout du compte, ce que nous voulons, c'est que la SCI soit couronnée de succès et continue d'être financée, de croître et de réussir. C'est très bien ainsi.

Pour répondre à votre question sur ce que nous devrions rechercher, je pense que nous devons examiner la question d'un point de vue systémique. Est-ce que les investissements de la SCI, dans l'ensemble, prennent de la valeur? Y a-t-il un rendement sur ces investissements? Parce que nous savons que certaines entreprises pourraient ne pas réussir. Mais de la même façon que les Canadiens mettent de l'argent de côté pour leur retraite ou pour les études de leurs enfants, ils examinent habituellement le CELI ou l'instrument d'investissement dans son ensemble. Ils ne se préoccupent pas des détails.

À mesure que le gouvernement analyse la situation et que les gouvernements futurs analysent cette institution, je pense qu'ils doivent se demander si les exportations de ces entreprises augmentent. Sont-elles en mesure de créer plus d'emplois? Sont-elles en mesure de déposer plus de brevets et de constituer leur portefeuille de propriété intellectuelle? Il y a beaucoup de paramètres différents que nous pouvons utiliser, et je pense que ce sera quelque chose que le président et chef de la direction, le

But ultimately I think if we take that portfolio kind of systemic view, and we can analyze whether or not this is growing, that would be the right approach.

Senator Marshall: Do you think that information should be provided in the annual report or provided in some manner publicly?

Mr. Schiavo: I do. Again, I think if we're looking at it as an institution, at that institutional level, then, yes, I think that should be in the annual report, and I think parliamentarians and Canadians would do well to see where those investments are going.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Loffreda: Thank you, Mr. Schiavo, for being here with us. Based on your vast industry experience, do you feel the Canada innovation corporation, as put forward in the budget implementation act, will improve and increase investments in Canada. Do other jurisdictions across the world have similar corporations? Is there any learning you can bring forward or bring to the table here today? Furthermore, if you have some time, could you expand on the key metrics and your smart strategic investments and plan that we should put forward with this corporation, not to repeat past errors that have been made with similar start-ups?

Mr. Schiavo: Sure. A few questions in there. I'll try to remember them and respond as best I can, senator, but please correct me if I go off topic here.

I'm optimistic that the CIC can begin to solve some of the most pressing challenges facing Canada's innovation economy, that being we can't be reliant on a branch plant strategy and simply rely on foreign direct investment, or FDI, to try to create jobs.

The government in this blueprint, and in the BIA, is acknowledging that we need to focus on intellectual property and intangible assets. It is through those that we are going to accelerate business expenditure and research and development.

I am optimistic. There are many question marks still, naturally. I'm hopeful that by the fall we will have a board, a CEO, a chair and we can begin to iron those out.

Could you just remind me of the other question, senator?

président et les membres du conseil d'administration devront élaborer en collaboration avec l'industrie.

Mais au bout du compte, je pense que si nous adoptons ce point de vue systémique du portefeuille, et que nous pouvons analyser s'il y a croissance ou non, ce serait la bonne approche.

La sénatrice Marshall : Pensez-vous que cette information devrait être fournie dans le rapport annuel ou être rendue publique d'une façon ou d'une autre?

M. Schiavo : Oui. Encore une fois, je pense que si nous examinons la question au niveau institutionnel, alors, oui, je pense que cela devrait figurer dans le rapport annuel, et je pense que les parlementaires et les Canadiens auraient intérêt à voir où vont ces investissements.

La sénatrice Marshall : Merci.

Le sénateur Loffreda : Merci, monsieur Schiavo, de votre participation. Selon votre vaste expérience de l'industrie, croyez-vous que la Société canadienne d'innovation, telle qu'elle est proposée dans la loi d'exécution du budget, améliorera et augmentera les investissements au Canada? D'autres pays ont-ils mis sur pied des sociétés semblables? Y a-t-il des leçons à retenir dont vous pourriez nous faire part aujourd'hui? De plus, si vous avez le temps, pourriez-vous nous en dire davantage sur les mesures clés, les investissements stratégiques judicieux et le plan que nous devrions mettre de l'avant avec cette société, afin de ne pas répéter les erreurs du passé qui ont été commises avec des entreprises en démarrage semblables?

M. Schiavo : Bien sûr. Il y a là plusieurs questions. Je vais essayer de m'en souvenir et de répondre du mieux que je peux, sénateur, mais corrigez-moi si je m'écarte du sujet.

J'ai bon espoir que la SCI pourra commencer à relever certains des défis les plus pressants auxquels fait face l'économie de l'innovation au Canada, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas compter sur une stratégie de succursales et simplement sur l'investissement direct étranger, ou IDE, pour essayer de créer des emplois.

Dans ce plan et dans la loi d'exécution du budget, le gouvernement reconnaît que nous devons mettre l'accent sur la propriété intellectuelle et les actifs incorporels. C'est grâce à ceux-ci que nous allons accélérer les dépenses des entreprises et la recherche et le développement.

Je suis optimiste. Il y a encore beaucoup de points d'interrogation, naturellement. J'espère que d'ici l'automne, nous aurons un conseil d'administration, un chef de la direction et un président, et que nous pourrons commencer à régler ces questions.

Pourriez-vous me rappeler l'autre question, sénateur?

Senator Loffreda: Whether other jurisdictions have similar corporations, and if there are any learning and key metrics you can bring forward. You discussed key metrics and a smart strategic plan that you can share with us, if you can further elaborate on that.

Mr. Schiavo: Sure. In terms of other jurisdictions, I'll say this: We know that the CIC was designed looking at both Israel and Finland and similar institutions they have there. We know that those are two very strong innovation economies. I don't have much in the way of depth on those right now. I'm happy to follow up with your office and get back to you on that.

If you look at those economies and other leading innovation jurisdictions, there's a certain amount of government engagement. That's really where the conversation around industrial policy begins to happen.

This idea of being completely hands-off and having a complete focus on FDI and jobs, to the detriment of innovation, is what's gotten us sort of dismal results up until now.

When you look at those economies, as well as economies of similar stature to Canada — like Denmark, or the Netherlands — what you see is that government engagement to shape the economy and support scale ups to find new markets.

In terms of the metrics, as I said, exports, patents, other forms of intellectual property and the size of the company in terms of talent as well could be a factor. Ultimately, there's a lot of question marks still. We're going to have to work through some of this as it's up and running in the fall.

The Chair: Thank you very much.

Senator Massicotte: Thank you for being with us.

Here is the dilemma I have, and I've had this for decades: it's whether it is appropriate for the government and whether it is the most efficient way to spend our money for the government to choose what they perceive to be the winner or superior class of investment. Meanwhile, you have many senior economists saying, "No, that's a waste."

If you look at the history, including the American history of recent times, solar panels and so on, they lost billions of dollars. What are your thoughts? I think I know your thoughts on the matter. How do you reconcile both of those in the interests of our taxpayer?

Mr. Schiavo: Thank you for that question, senator.

Le sénateur Loffreda : D'autres administrations ont-elles créé des sociétés semblables, et s'il y a des apprentissages et des mesures clés que vous pouvez proposer. Vous avez parlé de mesures clés et d'un plan stratégique intelligent que vous pourriez nous communiquer, mais pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Mr. Schiavo : Bien sûr. Pour ce qui est des autres pays, nous savons que la SCI est inspirée d'institutions semblables qui ont vu le jour en Israël et en Finlande. Nous savons que ce sont deux économies de l'innovation très fortes. Je n'ai pas beaucoup de détails à ce sujet pour l'instant. Je me ferai un plaisir de faire un suivi auprès de votre bureau et de vous revenir à ce sujet.

Si vous regardez ces économies et d'autres pays chefs de file en matière d'innovation, il y a un certain degré d'engagement du gouvernement. C'est vraiment là que le débat sur la politique industrielle commence.

L'idée d'être complètement inactif et de se concentrer entièrement sur l'IDE et les emplois, au détriment de l'innovation, est ce qui nous a donné des résultats plutôt lamentables jusqu'à maintenant.

Lorsqu'on examine ces économies, ainsi que des économies de taille semblable à celle du Canada — comme celles du Danemark ou des Pays-Bas —, on constate que le gouvernement s'engage à façonner l'économie et à appuyer l'expansion pour trouver de nouveaux marchés.

Pour ce qui est des paramètres, comme je l'ai dit, les exportations, les brevets, d'autres formes de propriété intellectuelle et la taille de l'entreprise sur le plan du talent pourraient également être un facteur. Au bout du compte, il y a encore beaucoup de points d'interrogation. Nous allons devoir nous pencher sur certaines de ces questions au fur et à mesure qu'elles seront mises en œuvre à l'automne.

La présidente : Merci beaucoup.

Le sénateur Massicotte : Merci de vous joindre à nous.

Voici le dilemme auquel je suis confronté depuis des décennies, à savoir s'il est approprié pour le gouvernement de procéder de la sorte et s'il s'agit de la façon la plus efficace de dépenser notre argent pour que le gouvernement choisisse en fin de compte ce qu'il considère comme le gagnant ou la classe supérieure d'investissement. Pendant ce temps, de nombreux économistes chevronnés disent que c'est du gaspillage.

Si vous regardez l'histoire, y compris l'histoire récente des États-Unis, que ce soit pour les panneaux solaires et ainsi de suite, ils ont perdu des milliards de dollars. Qu'en pensez-vous? Je crois savoir ce que vous en pensez. Comment conciliez-vous les deux dans l'intérêt des contribuables?

Mr. Schiavo : Je vous remercie de cette question, sénateur.

I would say one of the reasons I am hopeful that the CIC will succeed is that it's not a product of government. I do not want individual companies or individual projects to end up on the minister's desk for approval or for sign-off. That would be a failure. We have been told this will be industry-led. It will be designed for industry, and it will be arm's length. My hope is that that is sincere.

The other thing that is very interesting about the CIC is the teams that are being developed in terms of foresight and experimental functions, these strategy teams that the blueprint talks about in terms of looking at what emerging sectors are, what is emerging tech and where it makes sense for Canada to play.

I don't want this to be a partisan activity. I want investments that are made by Canadian taxpayers to be smart and strategic. If we are spreading the peanut butter too thin, and we are investing in companies in vote-rich regions across the country, that would be a failure, right? That's what we've seen with other programs, unfortunately.

I hope that this isn't just the Industrial Research Assistance Program, or IRAP, 2.0, but an evolution of looking at the most promising firms and how they can create that economic wealth.

Senator Massicotte: You realize that response, that speech, is essentially the thing they said three, four years ago relative to the grouping of the ministry, that they can work off each other and they would benefit. It's been a failure. They have a good excuse for why it failed. Why would it not be the case again? Why even take the risk?

Mr. Schiavo: That's a good question. What we have right now isn't working; I'll be honest.

If I look at other innovation programs, like the SR&ED tax credit, a nearly \$4 billion program, what we see is that roughly 50% of that goes to multinationals. That is what we've heard from folks inside government. Unfortunately, we don't have access to that information.

What we also know about SR&ED is that this is a very costly program for Canadian companies to apply to. Applying to that program typically takes about 10% of the total funding that they're going to receive. The Strategic Innovation Fund maybe a bit better, but we also hear that SIF can be quite bureaucratic, and the limits aren't very high. I am optimistic that the CCI, with a renewed focus on BERD and IP can deliver results. Ultimately, we'll have to wait and see.

Je dirais que l'une des raisons pour lesquelles j'espère que la SCI réussira, c'est que ce n'est pas un produit du gouvernement. Je ne veux pas que des entreprises ou des projets individuels se retrouvent sur le bureau du ministre pour approbation. Ce serait un échec. On nous a dit que la société serait dirigée par l'industrie. Elle sera conçue pour l'industrie et sera indépendante. J'espère que ce sera bel et bien le cas.

L'autre chose qui est très intéressante au sujet de la SCI, ce sont les équipes qui sont mises sur pied pour ce qui est des fonctions de prévision et d'expérimentation, les équipes de stratégie dont il est question dans le plan directeur pour ce qui est d'examiner les secteurs émergents, ce qu'est la technologie émergente et où il est logique que le Canada se positionne.

Je ne veux pas que ce soit une activité partisane. Je veux que les investissements faits par les contribuables canadiens soient judicieux et stratégiques. Si nous nous éparpillons trop et que nous investissons dans des entreprises situées dans des régions à forte récompense de votes partout au pays, ce serait un échec, n'est-ce pas? C'est ce qui s'est produit avec d'autres programmes, malheureusement.

J'espère qu'il ne s'agit pas seulement du Programme d'aide à la recherche industrielle, ou PARI, 2.0, mais d'une évolution de l'examen des entreprises les plus prometteuses et de la façon dont elles peuvent créer cette richesse économique.

Le sénateur Massicotte : Vous vous rendez compte que cette réponse, ce discours, est essentiellement ce qu'ils ont dit il y a trois ou quatre ans relativement au regroupement du ministère, à savoir qu'ils peuvent travailler les uns avec les autres et qu'ils en profiteraient. C'est un échec. Ils ont une bonne excuse pour expliquer l'échec. Pourquoi serait-ce différent cette fois? Pourquoi même prendre le risque?

M. Schiavo : C'est une bonne question. Je vais être honnête avec vous; ce que nous avons actuellement ne fonctionne pas.

Si je regarde d'autres programmes d'innovation, comme le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, un programme de près de 4 milliards de dollars, ce que nous observons, c'est qu'environ 50 % de cette somme va à des multinationales. C'est ce que nous ont dit les gens du gouvernement. Malheureusement, nous n'avons pas accès à cette information.

Ce que nous savons également au sujet de la RS&DE, c'est qu'il s'agit d'un programme très coûteux pour les entreprises canadiennes. En règle générale, une demande dans le cadre de ce programme représente environ 10 % du financement total qu'elle recevra. Le Fonds stratégique pour l'innovation, ou FSI, est peut-être un peu mieux, mais on nous dit aussi qu'il peut être très bureaucratique et que les limites ne sont pas très élevées. J'ai bon espoir que la SCI, en mettant l'accent sur les dépenses des entreprises en recherche et développement et la PI, pourra produire des résultats. Au bout du compte, il faudra attendre.

Senator Massicotte: Thank you.

Senator Gignac: Thank you to our witnesses.

If I understood correctly, IRAP will be integrating the CIC.

Would it be smart to integrate other innovation programs at the federal level to have one stop for the entrepreneurs? Any thoughts regarding that?

Mr. Schiavo: Thank you for that question. That's an interesting proposition.

IRAP is a program that is well received by our members. They tend to have good things to say about it. It is time for an update, considering this is nearly 76 years old. It makes sense to roll IRAP into the CIC.

In terms of the other innovation programs, potentially down the road. I don't think that that would be a smart move right now. There are too many question marks in terms of this organization. Once it's up and running, even if it is successful, then that might be very helpful for entrepreneurs.

One of the constant barriers that our members face in Canada is the red tape, bureaucracy and, ultimately, the lack of freedom to operate. Anything that can simplify that process is welcome news. For now, I think one thing at a time.

Senator Gignac: Back to my previous life, at some point I was a Quebec minister responsible for innovation. I remember they had a case where a company had been eligible for IRAP at the federal level. They had a program at the provincial level. From time to time, the deputy ministers would talk to one other, Ottawa and Quebec, and say, "It will work." That didn't mean that provinces had to follow the path of Ottawa, create a Crown corporation. We see the collaboration between the provinces and Ottawa.

Mr. Schiavo: A great question. I don't have the answer today. The CIC will have to demonstrate that it's successful if they want buy-in from the provinces and territories to follow suit. I think this can be a very effective example to implement at the provincial level. At the end of the day, we have to wait and see.

Senator Gignac: Thank you.

Senator Galvez: Thank you to our witness.

I agree that you want this corporation not to be a product of the government. You want it to be industry-led. To come to the question of Senator Massicotte, in French we say, "grappe

Le sénateur Massicotte : Merci.

Le sénateur Gignac : Merci à nos témoins.

Si j'ai bien compris, le PARI sera intégré à la SCI.

Serait-il intelligent d'intégrer d'autres programmes d'innovation au niveau fédéral de manière à établir un guichet unique pour les entrepreneurs? Avez-vous des commentaires à ce sujet?

Mr. Schiavo : Je vous remercie de cette question. C'est une proposition intéressante.

Le PARI est un programme qui est bien accueilli par nos membres. Ils ont en général de bonnes choses à dire à ce sujet. Il serait toutefois temps de le mettre à jour, étant donné qu'il remonte à près de 76 ans. Il est logique d'intégrer le PARI à la SCI.

Pour ce qui est des autres programmes d'innovation, peut-être plus tard. Je ne pense pas que ce serait une bonne idée à l'heure actuelle. Il y a trop de points d'interrogation en ce qui concerne cette organisation. Une fois qu'elle sera opérationnelle, et si elle est couronnée de succès, cela pourrait alors être très utile pour les entrepreneurs.

L'un des obstacles constants auxquels nos membres sont confrontés au Canada, ce sont les tracasseries administratives, la bureaucratie et, au bout du compte, le manque de liberté d'action. Tout ce qui peut simplifier ce processus est une bonne nouvelle. Pour l'instant, je pense qu'il faut y aller une étape à la fois.

Le sénateur Gignac : Dans une ancienne vie, à une certaine époque, j'ai été ministre de l'Innovation au Québec. Je me souviens d'un cas où une entreprise était admissible au PARI au niveau fédéral. Il y avait un programme au niveau provincial. De temps à autre, les sous-ministres se parlaient entre Ottawa et Québec et ils arrivaient à collaborer. Cela ne voulait pas dire que les provinces devaient faire comme Ottawa et créer une société d'État. La collaboration est visible entre les provinces et Ottawa.

Mr. Schiavo : C'est une excellente question. Je n'ai pas la réponse aujourd'hui. La SCI devra démontrer qu'elle fonctionne bien si elle veut obtenir l'adhésion des provinces et des territoires. Je pense que cela peut être un exemple très efficace à mettre en œuvre au niveau provincial. Au bout du compte, il faudra attendre.

Le sénateur Gignac : Merci.

La sénatrice Galvez : Merci à notre témoin.

Je suis d'accord pour que cette société ne soit pas un produit du gouvernement. Elle doit être dirigée par l'industrie. Pour en venir à la question du sénateur Massicotte, en français, on parle

industrielle.” The reason that fails is because the contributions were coming mainly from the government. The private sector was not contributing much. It was like a gift.

How much is the funding that you are expecting? How will the contributions be distributed? Will it be one-to-one? How will the benefits be distributed?

Thank you.

Mr. Schiavo: Sure. Well, I'll start off by speaking to what I know. I know the total funding for the CIC is \$2.6 billion over four years. That starts in 2023, this year. That includes \$1 billion that was already budgeted in 2022, as well as IRAP funding.

I also know that the CIC will fund research commercialization and R&D projects in a range of \$50,000 up to \$5 million. There will also be some flexibility to support a small number of projects up to \$20 million. Clearly, it is a lot of money. I take your comment about potential, private sector buy-in.

I will say, not knowing too much about the Canada Infrastructure Bank, but similar initiatives at the federal level have not returned the result we wanted to see.

I don't see this as charity. We are investing in smart companies with the metrics that have proven they are successful and can scale up and create new jobs and build their IP portfolio. We know that if they are to sell off or move those operations, they will be paying that investment back to Canadians. That's that clawback mechanism that I spoke about earlier.

I do think there are some protections to ensure we are making the right investments and ultimately getting that return for Canadians.

Senator Marwah: Thank you, Mr. Schiavo, for being here. One of the dilemmas that Canada faces that we all know about is low private sector investment and low R&D investment as a whole. The government, in its infinite wisdom, has been trying to correct that by creating vehicles such as the Infrastructure Bank or the cluster program or the growth fund and now the Canadian innovation corporation. Everyone is critical of that, saying it will not work. If you had to correct private sector investment and low R&D investment, specifically in your sphere of interest, which is innovators, what would you do?

souvent de « grappe industrielle ». Si cela ne fonctionne pas, c'est parce que les contributions venaient principalement du gouvernement. Le secteur privé ne contribuait pas beaucoup. C'était comme un cadeau.

Quel est le montant du financement auquel vous vous attendez? Comment les contributions seront-elles distribuées? Est-ce que ce sera un pour un? Comment les avantages seront-ils distribués?

Merci.

M. Schiavo : Bien sûr. Eh bien, je vais commencer par parler de ce que je sais. Je sais que le financement total de la SCI est de 2,6 milliards de dollars sur quatre ans. Cela commence en 2023, cette année. Cela comprend 1 milliard de dollars qui était déjà prévu au budget de 2022, ainsi que le financement du PARI.

Je sais aussi que la SCI finançera des projets de commercialisation de la recherche et de R-D d'une valeur de 50 000 \$ à 5 millions de dollars. Il y aura aussi une certaine souplesse pour appuyer un petit nombre de projets jusqu'à concurrence de 20 millions de dollars. De toute évidence, c'est beaucoup d'argent. Je comprends votre commentaire au sujet de l'adhésion éventuelle du secteur privé.

Je dirais, sans trop connaître la Banque de l'infrastructure du Canada, que des initiatives semblables au niveau fédéral n'ont pas donné les résultats escomptés.

Je ne vois pas cela comme de la charité. Nous investissons dans des entreprises intelligentes qui affichent des paramètres prouvant qu'elles réussissent et qu'elles peuvent prendre de l'expansion, créer de nouveaux emplois et bâtir leur portefeuille de PI. Nous savons que, si leurs propriétaires doivent vendre ou déménager leurs installations, ils rembourseront cet investissement aux Canadiens. C'est le mécanisme de récupération dont j'ai parlé plus tôt.

Je crois qu'il y a des mesures de protection pour nous assurer que nous faisons les bons investissements et qu'au bout du compte, nous obtenons un rendement pour les Canadiens.

Le sénateur Marwah : Merci, monsieur Schiavo, de votre participation. L'un des dilemmes auxquels le Canada est confronté et que nous connaissons tous, c'est la faiblesse des investissements du secteur privé et de l'ensemble des investissements en R-D. Le gouvernement, dans son infinie sagesse, a essayé de corriger la situation en créant des mécanismes comme la Banque de l'infrastructure, le programme des grappes ou le fonds de croissance et, maintenant, la Société canadienne de l'innovation. Tout le monde critique ces initiatives en disant qu'elles ne fonctionneront pas. Si vous deviez corriger les investissements du secteur privé et les faibles investissements en R-D, surtout dans votre domaine d'intérêt, celui des innovateurs, que feriez-vous?

Mr. Schiavo: A simple and tangible recommendation that we called for in our budget submission is to introduce a patent box regime. There is an opportunity to spur intellectual property amongst Canadian companies and encourage it at a lower tax rate.

There are a number of areas the government can look to try to correct this problem. Again, it is an issue that has plagued governments for some time. I don't know if there is a quick fix, and I don't know if I am getting to your question.

Senator Marwah: You're talking about a patent box, which is a tax incentive. You recommend they encourage private sector investment through tax incentives.

Mr. Schiavo: To generate and protect intellectual property, yes. This is something other innovation economies have developed. If I haven't addressed your question, I am happy to take another stab at it.

Senator Marwah: The other point you made in your opening comments is that the BIA does not go far enough. In fact, you said it missed the mark when it comes to the innovation front, and you mentioned the SR&ED program as not being adequate, notwithstanding the substantial investment they are making in SR&ED. Can you be specific on where you think it misses the mark, and what would you do?

Mr. Schiavo: I will make a slight correction there. In my opening statement, when I talked about missing the mark, I was talking about Budget 2023 as a whole.

The CIC can be a very important tool in our innovation economy, but we also need to temper expectations. If we don't create the marketplace frameworks elsewhere, it's not going to succeed.

For example, in the blueprint, it talks about supporting companies to do business with the government and increase procurement. I'm happy to see that, but the reality is procurement in Canada doesn't work. It hasn't worked for a long time.

If we don't have buy-in from the Treasury Board, Public Services and Procurement Canada and Shared Services to fundamentally rethink procurement, the Canada innovation corporation isn't going to break through and solve that.

In my opening statement, I talk about how SR&ED is too burdensome and complex to apply for, how it doesn't take into consideration technology and how iterative technology is. I talked about open banking, how we don't have that flexibility in our financial system. We don't have a council of economic advisors.

M. Schiavo : Une recommandation simple et tangible que nous avons réclamée dans notre mémoire budgétaire est la mise en place d'un régime privilégié des brevets. Il est possible de stimuler la propriété intellectuelle parmi les entreprises canadiennes et de l'encourager à un taux d'imposition moins élevé.

Il y a un certain nombre de domaines où le gouvernement peut essayer de corriger le problème. Encore une fois, c'est un problème qui afflige les gouvernements depuis un certain temps. Je ne sais pas s'il y a une solution rapide, et je ne sais pas si je réponds à votre question.

Le sénateur Marwah : Vous parlez d'un régime privilégié des brevets, qui est un incitatif fiscal. Vous recommandez que le gouvernement encourage l'investissement du secteur privé au moyen d'incitatifs fiscaux?

M. Schiavo : Pour générer et protéger la propriété intellectuelle, oui. C'est un mécanisme que d'autres économies d'innovation ont développé. Si je n'ai pas répondu à votre question, je serai heureux de m'y réessayer.

Le sénateur Marwah : L'autre point que vous avez soulevé dans votre déclaration préliminaire, c'est que la LEB ne va pas assez loin. En fait, vous avez dit qu'elle avait raté la cible en ce qui concerne l'innovation, et vous avez dit que le programme de RS&DE n'était pas adéquat, malgré l'investissement important. Pouvez-vous nous dire précisément où, selon vous, le gouvernement rate la cible, et que feriez-vous à la place?

Mr. Schiavo : Permettez-moi d'apporter une petite correction. Dans ma déclaration préliminaire, quand j'ai dit que l'on ratait la cible, je parlais du budget de 2023 dans son ensemble.

La Corporation d'innovation du Canada, ou CIC, sera un outil très important dans notre économie de l'innovation, mais tempérons un peu les attentes. Si nous n'encadrons pas le marché ailleurs, cette initiative ne réussira pas.

Par exemple, dans le plan directeur, il est question d'aider les entreprises à faire affaire avec le gouvernement et d'accroître l'approvisionnement. Je suis heureux de lire cela, mais en réalité, depuis très longtemps, l'approvisionnement ne fonctionne pas au Canada.

Sans l'appui du Conseil du Trésor, de Services publics et Approvisionnement Canada et de Services partagés pour repenser fondamentalement l'approvisionnement, la Société canadienne de l'innovation ne s'en sortira pas.

Dans ma déclaration préliminaire, j'ai souligné que le processus de demande du Programme de la RS&DE est trop lourd et complexe. Il ne tient pas compte du fait que la technologie est répétitive. J'ai aussi souligné que notre système financier n'offre pas la souplesse d'un système bancaire ouvert. Nous n'avons pas de groupe de conseillers économiques.

These are some other recommendations I would make to government to complement the CIC and the investment of nearly \$3 billion.

Senator Cardozo: A quick question on the state of innovation these days. We have been talking about creating CIC. This will take a while. We will take a while before it happens. Earlier this year comes along GPT, and we will get GPT-4 in the next while. Are we already behind the eight ball on this? How much does GPT change the world of innovation?

Mr. Schiavo: Canada is a leader in some aspects of innovation. We have top talent that is recognized around the world. We spend and develop world-leading research, and we should be proud of that.

When it comes to development and commercialization and the intellectual property that comes from that, not so much.

You mentioned ChatGPT and other forms of AI that are taking hold, I think that is a cause for concern. Because we had a world-leading AI strategy released several years ago, and we have not seen the jobs materialize. We have not seen the intellectual property materialize. And the most disappointing, we don't have a concrete regulatory framework to respond to things like ChatGPT.

CCI is engaged in Bill C-27. We are working with government, opposition and industry. We want to get this bill right and get it passed.

Even if it is passed before the summer, or in the fall, we know it will take up to two years to develop regulations. You leave businesses and Canadians in limbo for two years while we are waiting on that. We need to be quick, but we also need to get these pieces right.

Senator Yussuff: Briefly, if I may pick up on my colleague's question earlier. It has been a number of decades that we have been trying to spur private sector investment in research and development, and it was not the success we were hoping as a country. Here we are again with a new initiative. I'm optimistic this will change the rubrics, but is there any certainty this will not just be another government spend that will not change the overall commitment of private sector investors to the degree to match other countries? When we look at research and development in other countries, we are lagging in what companies in Canada spend on research and development.

Ce sont d'autres recommandations que je ferais au gouvernement pour compléter sa création de la CIC et son investissement de près de 3 milliards de dollars.

Le sénateur Cardozo : J'ai une brève question sur l'état actuel de l'innovation. Nous avons parlé de la création de la CIC. Il faudra un certain temps pour le faire et pour que cela se produise. Au début de cette année, le GPT, un transformeur génératif pré-entraîné, est sorti, puis la 4^e génération du GPT, le GPT-4, est sortie peu après. Le Canada traîne-t-il bien en arrière? Dans quelle mesure le GPT transforme-t-il le monde de l'innovation?

M. Schiavo : Le Canada est en tête de file dans certains aspects de l'innovation. Nos talents exceptionnels sont reconnus dans le monde entier. Nous investissons dans des études de recherche de calibre mondial. Nous devrions être fiers.

Nous ne pouvons cependant pas être fiers du développement et de la commercialisation ainsi que de la propriété intellectuelle qui en ressortent.

Vous avez parlé de ChatGPT et d'autres formes d'IA qui s'implantent. Cela devrait nous inquiéter, parce que nous avons élaboré une stratégie de pointe en matière d'intelligence artificielle il y a plusieurs années, mais les emplois ne se sont pas concrétisés. La propriété intellectuelle ne s'est pas matérialisée. Il est très décevant de constater que nous n'avons pas un cadre réglementaire concret pour réagir à des innovations comme le ChatGPT.

Le Conseil canadien des innovateurs participe à l'élaboration du projet de loi C-27. Nous y travaillons avec le gouvernement, avec l'opposition et avec l'industrie. Nous voulons rédiger un bon projet de loi et le faire adopter.

Même s'il est adopté avant l'été ou cet automne, nous savons bien qu'il faudra jusqu'à deux ans pour élaborer des règlements. Les entreprises et les Canadiens demeureront dans l'incertitude pendant encore deux ans. Nous devons agir rapidement, mais nous devons aussi le rédiger avec beaucoup de soin.

Le sénateur Yussuff : Brièvement, si vous me le permettez, j'aimerais revenir sur la question que mon collègue a posée tout à l'heure. Depuis plusieurs dizaines d'années, nous essayons d'encourager le secteur privé à investir dans la recherche et le développement, mais notre pays n'a pas atteint le succès que nous espérons. Nous lançons donc une nouvelle initiative. J'espère bien qu'elle apportera du changement, mais sommes-nous certains que cette nouvelle dépense du gouvernement incitera les investisseurs du secteur privé à s'efforcer de rattraper les autres pays? En observant la recherche et le développement que mènent d'autres pays, nous constatons que les entreprises canadiennes n'investissent que très peu en R-D.

Mr. Schiavo: There is never certainty with any government program or legislation or policy. I'm optimistic that if the CIC is based on what's worked elsewhere — again, coming back to Israel, Finland and Korea — then there is hope. If it works elsewhere, we can have that economy as well.

To be honest, a lot of it is a mindset and paradigm shift. As a country, we need to focus more on intangibles and digital assets. If we can lead by example with federal policy and programming, that can trickle down to the private sector and hopefully encourage that business expenditure in R&D, but to your point, senator, we never know for sure.

We're cautiously optimistic and happy to work with the government, as well as the Senate, to get this right. We want to see it be successful.

Senator Yussuff: I remain optimistic like you, and hopefully we will get it right this time.

The Chair: Our thanks to Nick Schiavo, Director, Federal Affairs, Director of Federal Affairs for the Canadian Council of Innovators.

On our second panel, we have the Canada Deposit Insurance Corporation. The questions for the next part of a half hour will be on that.

We have a series of government officials returning to follow up on the questions we had last week that were not answered, and we need to keep time at the end for an in-camera session.

As we look at Part 4, Division 37 of the deposit insurance corporation act, representing the CDIC, we have the pleasure of welcoming Leah Anderson, President and CEO.

[Translation]

Leah Anderson, President and Chief Executive Officer, Canada Deposit Insurance Corporation: Good afternoon, Madam Chair and members of the committee.

[English]

Thank you for the opportunity to speak to you about the proposed amendments in Bill C-47 pertaining to deposit insurance.

Canada's financial system is sound and resilient. We have a world-class regulatory and supervisory framework for federally regulated financial institutions.

M. Schiavo : Le succès des programmes, des lois et des politiques que le gouvernement lance n'est jamais certain. Je pense bien que si la CIC s'inspire de ce que font d'autres pays — et nous en revenons à Israël, à la Finlande et à la Corée —, alors il y a de l'espoir. Si cette approche fonctionne ailleurs, nous réussirons nous aussi à établir cette économie.

Je vous dirai honnêtement qu'il s'agit surtout de changer toute une mentalité et un paradigme. Notre pays devrait se concentrer davantage sur les biens immatériels et sur les actifs numériques. Si nous donnons l'exemple dans le cadre des politiques et des programmes fédéraux, cette approche pourra se répercuter sur le secteur privé et, espérons-le, encourager les entreprises à investir dans la R-D. Cependant, pour en revenir à ce que vous disiez, sénateur, rien n'est jamais certain.

Nous ménageons notre optimisme et nous sommes heureux de travailler avec le gouvernement et avec le Sénat pour faire cela correctement et pour en assurer le succès.

Le sénateur Yussuff : Je demeure optimiste moi aussi, et j'espère que nous ferons les choses correctement cette fois-ci.

La présidente : Nous remercions M. Nick Schiavo, directeur des Affaires fédérales du Conseil canadien des innovateurs.

Notre deuxième groupe de témoins représente la Société d'assurance-dépôts du Canada. Les questions de la prochaine demi-heure porteront sur ce domaine.

Un groupe de fonctionnaires est revenu pour donner suite aux questions que nous leur avions posées la semaine dernière et auxquelles nous n'avons pas eu de réponse. Nous devons donc garder du temps à la fin de la séance pour les écouter à huis clos.

Nous allons examiner la partie 4, section 37 de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada. Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Leah Anderson, présidente et cheffe de la direction de la Société d'assurance-dépôts du Canada, la SADC.

[Français]

Leah Anderson, présidente et cheffe de la direction, Société d'assurance-dépôts du Canada : Madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour.

[Traduction]

Merci de m'avoir invitée à vous parler des modifications à la Loi proposées dans le projet de loi C-47.

Le système financier du Canada est solide et résilient. Nous avons un cadre de réglementation et de surveillance de calibre mondial pour les institutions financières sous réglementation fédérale.

[Translation]

As a result, our banks are well-capitalized and have adequate liquidity and strong risk management practices.

[English]

Canada's deposit protection framework, implemented by CDIC, reinforces the stability of our financial system.

CDIC has two roles. Our first role is to protect Canadians' savings and provide peace of mind that their deposits are safe if a bank faces financial difficulty.

CDIC's second role is to be the resolution authority for our member institutions, which means we're responsible for handling their failure in the rare event that this should occur.

[Translation]

CDIC has a range of tools and powers to draw on under the CDIC Act, depending on the scenario.

[English]

For example, we can sell, merge or restructure a failing institution while ensuring the continuity of banking operations and minimizing disruption to the wider system.

[Translation]

The Department of Finance has a range of other contingency powers and tools to support financial stability.

[English]

Notably, section 60.2 of the Financial Administration Act, or the FAA, provides the Minister of Finance with authorities to take extraordinary measures when circumstances warrant.

While the U.S. has a different regulatory and supervisory context than Canada, the recent banking failures in the U.S. demonstrate how quickly a bank can deteriorate in today's environment once faced with financial difficulty. They also highlight that a bank's distress may have systemic consequences, even if it's not considered systemically important.

The proposed amendments related to deposit insurance in Bill C-47 would help mitigate these risks. They expand the minister's tool kit to promote or maintain the stability and

[Français]

Quel est le résultat? Nos banques sont bien capitalisées; elles gèrent les liquidités de manière adéquate et leurs pratiques de gestion du risque sont exemplaires.

[Traduction]

Le cadre de protection des dépôts du Canada, mis en œuvre par la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada, renforce la stabilité de notre système financier.

La SADC assume deux rôles. Le premier consiste à protéger l'épargne des Canadiens et à les rassurer en garantissant que leurs dépôts ne seront pas touchés au cas où une banque faisait face à des difficultés financières.

Son deuxième rôle est d'être l'autorité de résolution pour nos institutions membres. Autrement dit, nous sommes responsables d'administrer leur défaillance dans les rares cas où cela se produirait.

[Français]

La Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada lui confère un vaste éventail d'outils et de pouvoirs adaptés à différentes situations.

[Traduction]

Par exemple, nous pouvons vendre, fusionner ou restructurer une institution défaillante tout en assurant la continuité de ses opérations bancaires et en réduisant au minimum les perturbations dans l'ensemble du système.

[Français]

De son côté, le ministère des Finances dispose de nombreux autres moyens de soutenir la stabilité du système financier.

[Traduction]

Notamment, l'article 60.2 de la Loi sur la gestion des finances publiques confère à la ministre des Finances le pouvoir de prendre des mesures sortant de l'ordinaire lorsque les circonstances le justifient.

Bien que le contexte de réglementation et de surveillance des États-Unis soit différent de celui du Canada, les récentes faillites bancaires aux États-Unis ont démontré avec quelle rapidité une banque qui fait face à des difficultés financières peut se détériorer dans le contexte actuel. Elles soulignent également que les difficultés d'une banque, même si elle n'a pas autant d'importance que les autres, peuvent se répercuter dans tout le système.

Les modifications liées à l'assurance-dépôts que propose le projet de loi C-47 contribueraient à atténuer ces risques. Elles élargissent la trousse d'outils de la ministre pour favoriser ou

efficiency of Canada's financial system by giving the minister temporary authority to increase the deposit insurance limit. They also allow the CDIC to administer the minister's crisis management powers under the FAA.

[Translation]

I want to close by reiterating that Canada's financial institutions are well-regulated, well-capitalized, and backed by a robust regulatory framework.

[English]

However, in the event that unexpected risks arise and negatively impact the financial system, Bill C-47 bolsters our tool kit to protect depositors and promote financial stability. Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Anderson. We'll begin our questioning with Senator Deacon.

Senator C. Deacon: It's great to see you here, Ms. Anderson. Thank you for coming today.

We can move money and get information in a second. Bank runs can happen a lot more quickly based on false information, deepfakes, than ever before. This is a short-term measure. We haven't heard a lot of debate against this measure.

Are you looking over the horizon — and it's a horizon that's coming upon us faster and faster — in terms of how we manage this issue, which your organization is central to managing in our country, in this remarkably and rapidly changing world of digital communications and digital funds transfers?

Ms. Anderson: Absolutely. The recent events in the U.S. showed us that the implications for financial stability are very different, given the speed of deposit flight. You referred to the fact that, with technology, we can move funds very quickly, and that is depositor flight. Information spreads much more rapidly these days with social media. This can be information, but it can also be disinformation.

The critical importance behind deposit insurance is to provide Canadians the confidence that no matter what information or risks are out there — which the retail average depositor cannot predict or assess for themselves — they can have the peace of mind that their deposits are safe, so they will not feel they need to quickly move their money and then foster a bank run and greater instability in the financial system.

maintenir la stabilité et l'efficacité du système financier canadien en donnant à la ministre le pouvoir temporaire d'augmenter la limite de l'assurance-dépôts. Elles permettent également à la SADC d'administrer les pouvoirs de gestion de crise de la ministre conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques.

[Français]

En conclusion, je tiens à répéter que les institutions financières canadiennes sont bien capitalisées et très solidement réglementées.

[Traduction]

Cependant, même s'il arrivait que le système financier subisse des répercussions négatives imprévues, le projet de loi C-47 renforce suffisamment notre trousse d'outils pour que nous puissions protéger les déposants et promouvoir la stabilité financière. Merci.

La présidente : Merci, madame Anderson. Nous allons commencer la période de questions avec le sénateur Deacon.

Le sénateur C. Deacon : Je suis heureux de vous voir ici, madame Anderson. Merci d'être venue aujourd'hui.

Il est maintenant possible de transférer de l'argent et d'obtenir des renseignements en une fraction de seconde. Les ruées bancaires peuvent se déclencher plus rapidement que jamais sur des informations bidons et des vidéos hypertrouquées. La mesure que vous nous présentez ne s'appliquera qu'à court terme. Il n'y a pas eu beaucoup de débats contre cette mesure.

Scutez-vous aussi l'horizon — cet horizon dont nous nous approchons de plus en plus rapidement — pour vous préparer à gérer ce problème, puisque votre organisme détient le pouvoir de gérer notre pays dans le monde actuel des communications et des transferts de fonds numériques, qui évolue à une vitesse époustouflante?

Mme Anderson : Bien sûr. Les récents événements survenus aux États-Unis démontrent que les répercussions qui menacent la stabilité financière sont très différentes à cause de la fuite des dépôts. Vous avez souligné que la technologie nous permet de transférer nos fonds très rapidement; c'est la fuite des déposants. De nos jours, l'information se répand beaucoup plus rapidement par les médias sociaux, et la désinformation aussi.

L'importance cruciale de l'assurance-dépôts est de rassurer les Canadiens. Quelle que soit l'information qu'ils entendent — et que le déposant moyen ne peut pas prévoir ou évaluer lui-même —, ils peuvent être sûrs que leurs dépôts sont en sécurité. Ainsi, ils ne se précipiteront pas à la banque pour transférer leur argent, ce qui déstabiliserait gravement le système financier.

Senator C. Deacon: I take from that that you are spending time thinking about other measures and other ways we can protect depositors — from themselves, almost — and about disinformation, which could be a challenge in the future.

Ms. Anderson: A key focus for the CDIC is public awareness. Research has shown that the more Canadians are aware and the greater their understanding of the application of deposit insurance to their savings, the more confident they are in the financial system. The good news is that we keep a pulse on this, because we want to stay ahead of the curve. Our results at the end of this year showed that public awareness was at record levels in Canada. That's good news for financial stability.

[Translation]

Senator Gignac: Welcome, Ms. Anderson. I have two questions for you.

In Quebec, the most important financial institution is Desjardins; the *caisses populaires* are protected by the Autorité des marchés financiers. If there's ever a crisis, the Province of Quebec will have to move as fast as you do, otherwise people will switch from the Caisse populaire Desjardins to a bank to make their deposits.

Is there a protocol planned? Have there been discussions so that Quebec and Ottawa can move at the same time?

[English]

Ms. Anderson: We have strong collaboration with the Quebec government — and the Autorité des marchés financiers, or AMF, in particular. You may have seen our joint advertising campaign with the AMF throughout last year to make depositors — both in Quebec and across Canada — aware of deposit insurance. We collaborate closely with them as well through the International Association of Deposit Insurers in terms of developing and adhering to the key principles of not just deposit insurance but also resolution readiness. This includes tools like having bail-in available, which they do for their systemic —

Senator Gignac: They will have a mechanism to move the same day, Quebec and Ottawa? Otherwise, people will shift from Desjardins to a bank if a crisis happens. Do they have a protocol or has that not been discussed yet?

Ms. Anderson: The government collaborates with all provinces through a range of fora. In my previous role at the Department of Finance, there was strong collaboration among the finance ministries to promote financial stability. There are coordination protocols and understandings about information sharing during a crisis. The backbone of the Canadian system is that within the federal system, across the federal financial sector

Le sénateur C. Deacon : J'en déduis que vous examinez d'autres mesures et d'autres façons de protéger les déposants — de les protéger d'eux-mêmes, si l'on peut dire — et de lutter contre la désinformation, qui semble devenir un grand problème.

Mme Anderson : L'un des principaux objectifs de la SADC est de sensibiliser le public. Selon les résultats de recherche, plus les Canadiens sont au courant de l'application de l'assurance-dépôts à leur épargne et plus ils la comprennent, plus ils font confiance au système financier. Nous surveillons l'évolution de la situation, car nous voulons nous tenir à l'avant-garde. À la fin de l'année dernière, nos résultats démontrent que la sensibilisation du public avait atteint un niveau record au Canada. C'est excellent pour la stabilité financière.

[Français]

Le sénateur Gignac : Bienvenue, madame Anderson. J'ai deux questions à vous poser.

Au Québec, l'institution financière la plus importante est Desjardins; les caisses populaires sont protégées par l'Autorité des marchés financiers. Si jamais il y a une crise qui survient, la province de Québec devra bouger aussi vite que vous, sinon les gens vont passer de la Caisse populaire Desjardins à une banque pour effectuer leurs dépôts.

Est-ce qu'il y a un protocole qui est prévu? Est-ce qu'il y a eu des discussions afin que le Québec et Ottawa puissent bouger en même temps?

[Traduction]

Mme Anderson : Nous collaborons de très près avec le gouvernement du Québec, particulièrement avec l'Autorité des marchés financiers, l'AMF. Vous avez peut-être vu la campagne publicitaire que nous avons menée conjointement avec l'AMF pendant toute l'année dernière pour sensibiliser les déposants du Québec et de tout le Canada à l'assurance-dépôts. Nous collaborons aussi étroitement avec elle par l'entremise de l'Association internationale des assureurs-dépôts à l'élaboration et au respect des principes clés de l'assurance-dépôts et de la préparation à la résolution. Cela comprend des outils comme le renflouement des banques, ce que fait l'association pour...

Le sénateur Gignac : Est-ce que Québec et Ottawa ont élaboré un mécanisme pour intervenir le même jour? Sinon, en cas de crise, les déposants transféreront leur argent de Desjardins à une banque. Existe-t-il un protocole? En a-t-on déjà discuté?

Mme Anderson : Le gouvernement collabore avec toutes les provinces dans le cadre d'une série de tribunes de discussion. Quand je travaillais au ministère des Finances, les différents ministères des Finances collaboraient de très près pour soutenir la stabilité financière. Il existe des protocoles de coordination et des ententes sur l'échange d'information en période de crise. L'épine dorsale du système canadien est le fait qu'au sein du

agencies, there is close cooperation and coordination to get things done quickly if there is a crisis — to ensure we are ready to act — but also to have that coordination with our provincial counterparts.

Senator Smith: It's great to have you with us. Communication is incredibly important, especially in the wake of the large U.S. bank failures. The government-proposed amendments in Bill C-47 have definitely raised concerns about potential stability risk. It is your role as CDIC to maintain Canadians' confidence about their savings in our financial institutions.

In what way is CDIC ensuring that Canadians are receiving timely, factual and unambiguous information about the stability of their savings? You had mentioned that public awareness is at a high. I'm thinking that public awareness is one thing, but to get public awareness to higher levels, you have to have great communication. I'm not saying that I don't see a lot of ads from the CDIC.

In what ways are you working to ensure that you instill confidence in Canadians in our financial institutions?

Ms. Anderson: Thank you for that question. It is very important. You mentioned our advertising. We advertise in a variety of fora. I mentioned the advertising campaign we did with the AMF to demonstrate the cooperation and alignment we have with other deposit insurers across Canada.

It is key for Canadian consumers to get information at source. At any bank branch you go into, or ATM, there is the CDIC logo, which I am wearing. At the point of sale, consumers must have sufficient disclosure. We work very hard at CDIC on our disclosure bylaws to ensure that the right information is presented to consumers at the right time, when they are purchasing their products, so that they are aware.

More broadly, we work on financial literacy — in cooperation with the Financial Consumer Agency of Canada, as an example — to get the word out and to increase understanding and awareness of the importance of making sure your deposits are insured.

As well, we have a great website that we direct consumers to. We have a call line, which received quite a bit of attention during the instability in the U.S. in March. We had a number of hits on our website and a lot of commentary about the useful information on it to navigate.

système fédéral, l'ensemble des organismes fédéraux du secteur financier collaborent étroitement et coordonnent leurs processus afin d'intervenir rapidement en cas de crise. Nous visons non seulement à intervenir rapidement, mais à établir une coordination efficace avec nos homologues provinciaux.

Le sénateur Smith : Nous sommes vraiment heureux de vous avoir ici. La communication est extrêmement importante, surtout dans la foulée des grosses faillites bancaires survenues aux États-Unis. Les modifications proposées par le gouvernement dans le projet de loi C-47 ont certainement soulevé des préoccupations au sujet de la stabilité financière du pays. La SADC est responsable de soutenir la confiance des Canadiens à l'égard de leur épargne dans nos institutions financières.

De quelle façon la SADC veille-t-elle à ce que les Canadiens reçoivent des renseignements opportuns, factuels et clairs sur la stabilité de leur épargne? Vous avez dit que le public est fortement sensibilisé. À mon avis, la sensibilisation du public est une chose, mais pour l'approfondir, il faut maintenir une excellente communication. Je ne dis pas que je ne vois pas beaucoup de publicité de la SADC.

Que faites-vous pour que les Canadiens fassent confiance à nos institutions financières?

Mme Anderson : Je vous remercie pour cette question. C'est très important. Vous avez parlé de notre publicité. Nous faisons de la publicité dans diverses tribunes. J'ai mentionné la campagne de publicité que nous avons menée avec l'AMF pour démontrer la collaboration et l'harmonisation entre les assureurs de dépôts au Canada.

Il est essentiel que les consommateurs canadiens obtiennent de l'information à la source. Toutes les succursales bancaires et tous les guichets automatiques affichent le logo de la SADC, que je porte ici. Nous insistons pour qu'aux points de vente, on informe bien les consommateurs. À la SADC, nous travaillons très fort pour veiller à ce que les consommateurs reçoivent les bons renseignements au moment où ils achètent leurs produits afin qu'ils soient bien informés.

Nous offrons aussi de l'éducation plus générale pour améliorer la littératie financière, en collaboration avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, par exemple. Nous soulignons aux consommateurs l'importance de veiller à ce que leurs dépôts soient assurés.

Nous avons aussi un excellent site Web vers lequel nous dirigeons les consommateurs. Nous avons une ligne d'appel, qui a reçu beaucoup d'attention pendant l'instabilité des banques américaines en mars. Nous avons eu de nombreuses visites à notre site Web et beaucoup de commentaires positifs sur l'utilité des renseignements fournis.

The Chair: Is there anything more proactive? If a bank collapses in the States, other than just letting people go to your website, do you do anything more proactive? You don't turn around an ad campaign that quickly.

Ms. Anderson: We were lucky. Well, not lucky, because it's foresight. Given the importance of public awareness, it's important during good times to have that baseline awareness. When the crisis hit in the U.S., in a minute we were able to switch the intensity of our advertising and go through social media as well, and that was very successful in getting the word out. We had a lot of commentary on how Canadians appreciated that intensity and the information that they were directed to through that outreach.

Senator Smith: Do you have any statistics on that so you can take the next step after you assimilate all this data and then go back, proactively, to the market?

Ms. Anderson: Absolutely. We are agile to respond.

Senator Smith: There's a difference between selling and trying to collect data and saying, "Go to our website," if you know what I'm saying.

The Chair: I'm going to ask questions and answers to be contained in a minute if you can.

Senator Yussuff: Thank you for being here. My mom thanks you because when I take her to the bank, she always asks if the deposit insured, and I say, "Don't trust me; look at the sign." But her next question is why she has to break down her deposit to \$100,000. I notice here in the amendments, it might increase. Do we know what it will increase to, or is that still a secret in regard to what the department is trying to think through?

Ms. Anderson: I will answer that question in two parts. We've done a lot of research on the limit, and it was last increased in 2005, but we reviewed it following the global financial crisis, and what we found was that that limit covers the vast majority of retail deposits. The measure in the act does give the ability, though, to increase it to a higher limit on a temporary basis, in the case that there's financial instability, where you might want to insure, for example, a broader range of deposits, rather than the ones traditionally held by your mother and other retail investors.

Senator Yussuff: Given the fact that we have an aging population who are going to be more stressed, that number is increasing significantly. They're always worried about their money in the bank. The prudent thing is to consider how to deal with the challenge they face. A week doesn't go by where my mom doesn't ask me the same question about her deposit, and I don't have an answer other than to tell her to call the bank.

La présidente : Intervenez-vous de façon plus proactive? Si une banque s'effondre aux États-Unis, outre offrir de consulter votre site Web, agissez-vous de façon plus proactive? Il faut du temps pour créer une campagne publicitaire.

Mme Anderson : Nous avons eu de la chance. En fait, nous avons fait preuve de prévoyance. Il est crucial de sensibiliser le public et il est important, en période de prospérité, de maintenir une sensibilisation de base. Lorsque la crise a frappé aux États-Unis, en une minute, nous avons été en mesure de changer l'intensité de nos annonces. Nous avons aussi communiqué dans les médias sociaux, et notre message a très bien passé. Nous avons reçu beaucoup de commentaires des Canadiens, qui ont apprécié cette intensité et l'information vers laquelle nous les avons dirigés pendant cette campagne de sensibilisation.

Le sénateur Smith : Avez-vous recueilli des données que vous pourrez compiler afin de mener des activités proactives sur le marché?

Mme Anderson : Bien sûr. Nous avons l'agilité nécessaire pour bien réagir.

Le sénateur Smith : Il y a une différence entre vendre et essayer de recueillir des données en envoyant les gens à votre site Web, si vous voyez ce que je veux dire.

La présidente : Je vais vous demander de limiter vos questions et vos réponses à une minute, si possible.

Le sénateur Yussuff : Merci d'être venue. Ma mère vous remercie parce que lorsque je l'emmène à la banque, elle me demande toujours si son dépôt est assuré, alors je lui montre votre affiche. Cependant, elle me demande ensuite pourquoi elle doit subdiviser ces dépôts en parts de 100 000 \$. Je remarque que les amendements suggèrent une augmentation. Savons-nous à combien s'élèvera l'augmentation, ou est-ce encore un secret du ministère?

Mme Anderson : Je vais répondre à cette question en deux parties. Nous avons fait beaucoup de recherches sur la limite. Elle a été augmentée pour la dernière fois en 2005. Toutefois, nous l'avons examinée après la crise financière mondiale, et nous avons constaté qu'elle correspond à la grande majorité des dépôts de particuliers. La loi permet de l'augmenter temporairement en cas d'instabilité financière afin d'assurer, par exemple, un plus vaste éventail de dépôts que ceux que détiennent habituellement les gens comme votre mère et les autres épargnants.

Le sénateur Yussuff : Comme notre population vieillissante ressent un besoin d'argent plus urgent, ce nombre augmente considérablement. Les personnes âgées se préoccupent toujours de l'argent qu'ils ont à la banque. Il serait prudent de réfléchir à la façon de résoudre leur problème. Chaque semaine, ma mère me pose la même question au sujet de son dépôt, et je ne peux que lui suggérer d'appeler sa banque.

Ms. Anderson: We are doing evidence-based analysis on that. Before the crisis hit in February, we launched a study to gather the data, the evidence-based analysis, to validate that the limit still sufficiently covers the vast majority of retail deposits. We'll provide the findings of that analysis to the minister, who will then consider that for policy development and future consideration of the limit.

The Chair: Thank you.

Senator Loffreda: You mentioned, and we do agree, many experts and myself, that Canada has one of the most stable and healthy financial industries in the world. Do you feel that these amendments were necessary? As for the recent developments in the U.S., do they result in any risk to the stability of the Canadian financial system? Do you feel in Canada, as you mentioned, there's any financial institution that is not systematically important, that may cause a similar stress in our system? Are you bringing all the financial institutions across Canada to the table when you're discussing mitigating factors to these risks — for example, Senator Gignac mentioned the co-op in Quebec, Desjardins — and co-ops across Canada? Because some of those co-ops do have substantial market share.

Ms. Anderson: That's a very big question and I'm mindful of the chair's advice on time.

To the broader point of what happened in the U.S. and pressure on our institutions: the risks faced in the U.S., interest rate risk and liquidity risk, those are risk drivers which we all face, but I think the root causes there were very different. They were a result of two factors. One — and this is straight from the Federal Reserve itself — was poor governance and oversight by the board of those banks and their management. But, as well, there was supervision, so the urgency and forcefulness of action.

In Canada, we do have very strong credential standards and regulation and a very strong supervisor, who is agile and ready to act. I know you've heard from the superintendent. We're not complacent. That's the one thing we can do further. Despite our sound regulation, we can always be aware that there are novel and unprecedented risks, as we all know, even just over the past three years, before the current turmoil in the U.S. occurred. We can focus on being prepared and being vigilant and thinking about scenarios and adjusting standards incrementally in Canada. We have very strong standards to begin with, as being ready to respond is important. Working in collaboration with our partners across Canada is also important, both with the other financial sector agencies, such as the superintendent, the governor and the Minister of Finance, but also with our provincial counterparts.

Mme Anderson : Nous effectuons des analyses fondées sur des données probantes à ce sujet. Avant la crise de février, nous avons mené une étude pour recueillir des données et analyser les faits afin de vérifier si la limite couvre encore suffisamment la grande majorité des dépôts des particuliers. Nous transmettrons les conclusions de cette analyse à la ministre, qui en tiendra compte lorsqu'elle élaborera des politiques et fixera la limite.

La présidente : Merci.

Le sénateur Loffreda : Vous avez souligné que le Canada a l'une des industries financières les plus stables et les plus saines au monde. De nombreux experts sont tout à fait d'accord avec vous, et je le suis aussi. Pensez-vous que ces amendements sont nécessaires? Pensez-vous que les événements récents survenus aux États-Unis menacent la stabilité du système financier canadien? Avez-vous l'impression qu'au Canada, comme vous l'avez dit tout à l'heure, certaines institutions financières qui ont moins de poids que les autres pourraient quand même causer des perturbations semblables dans notre système? Lorsque vous discutez des facteurs qui atténuent ces risques, invitez-vous toutes les institutions financières du Canada — le sénateur Gignac a mentionné par exemple la coopérative québécoise Desjardins — et les coopératives de partout au Canada? Certaines de ces coopératives détiennent une part importante du marché.

Mme Anderson : Cette question nécessite une longue réponse, et je sais que le président se préoccupe au sujet du temps.

Quant aux événements survenus aux États-Unis et leurs conséquences sur nos institutions, disons que les risques auxquels les États-Unis se heurtent, dans le cas des taux d'intérêt et de la liquidité, tous les pays y font face. Cependant, ces risques proviennent de facteurs fondamentaux très différents. Ils découlaient de deux facteurs. Le premier — et la Réserve fédérale elle-même le reconnaît — était la piétre gouvernance et la faible surveillance des conseils d'administration et de la haute direction de ces banques. L'autre était la supervision, ce qui a suscité un état d'urgence et une intervention musclée.

Le Canada applique des normes et des règlements très rigoureux en matière de titres de compétence. Il a établi un superviseur solide, agile et prêt à intervenir. Vous avez entendu le témoignage du surintendant. Nous ne versons pas dans la complaisance, et nous devrions nous améliorer à cet égard. Malgré notre réglementation rigoureuse, nous devrions demeurer conscients des risques nouveaux et sans précédent qui se manifestent. Nous les avons tous constatés, même ces trois dernières années, avant que ces perturbations ne surgissent aux États-Unis. Nous devrions nous concentrer sur la préparation, sur la vigilance, nous devrions analyser des scénarios et graduellement y adapter les normes canadiennes. Nos normes sont très strictes, car il est important d'être prêts à réagir. Il est également important de collaborer avec nos partenaires de

Because different parts of the financial system do impact one another, it's important to have that close collaboration.

Senator Loffreda: Thank you.

Senator Marshall: Ms. Anderson, when we saw this amendment we were quite surprised. I would expect that the corporation must be on high alert now seeing that, you know, this amendment is there. You were talking about your public awareness campaign and your advertising campaign, but what else is the corporation doing to prepare? I know you said you're thinking about different scenarios, et cetera, but what exactly is happening in the corporation in case something does happen to our financial system?

Ms. Anderson: I'll answer that question in two parts. Firstly, with respect to the amendments specifically, we're working on operationalizing how we would execute if the deposit insurance limit were raised. That goes even to pricing and what that would entail for the industry and other terms and conditions and other operational details.

Secondly is our resolution planning. People have spoken, other senators, about the speed at which failures can occur. That affects our resolution planning. It's a very important part of our mandate to promote the financial stability of the system and to protect depositors, to have effective resolution. We are looking into the development of those resolution plans. We have a line of sight into the fact that we might have a very short runway to use our tool kit. We'll need to act quite promptly, so we need a live assessment of what the triggers might be and what the appropriate tool might be, depending on the type of failure, whether it be idiosyncratic or a more systemic event, which calls for more creativity and tools which we can deploy.

Senator Marshall: Are you ready now, or are you getting ready?

Ms. Anderson: We're ready. We're ready. In this case for the current amendment, as it's not yet in force, we're planning how we would operationalize that.

The Chair: Great, thank you.

Senator Marwah: Thank you Ms. Anderson for being here.

I must admit that I applaud the proposed legislation that gives the minister authority to increase the limit temporarily. It's smart, and it's good planning. I hope it never happens, but

partout au Canada, tant avec les autres organismes du secteur financier, comme le surintendant, le gouverneur et le ministre des Finances, qu'avec nos homologues provinciaux. Comme les différents éléments du système financier agissent les uns sur les autres, il est important que nous développions une étroite collaboration.

Le sénateur Loffreda : Merci.

La sénatrice Marshall : Madame Anderson, lorsque nous avons vu cet amendement, nous avons été très surpris. Je m'attendrais à ce que la société soit sur un pied d'alerte à cause de cet amendement. Vous avez parlé de vos campagnes de publicité et de sensibilisation du public, mais que fait la SADC pour se préparer? Vous avez dit que vous examinez différents scénarios, mais que fait exactement la société pour intervenir au cas où un événement venait à ébranler notre système financier?

Mme Anderson : Je vais répondre à cette question en deux parties. Premièrement, en ce qui concerne les amendements, nous cherchons à opérationnaliser l'augmentation éventuelle de la limite d'assurance-dépôts. Nous devons pour cela examiner l'établissement des prix, les répercussions que cette augmentation aurait sur l'industrie ainsi que d'autres modalités et détails opérationnels.

Deuxièmement, il y a la planification de la résolution. D'autres sénateurs ont souligné que les défaillances bancaires se produisent souvent très rapidement. Cela a une incidence sur notre planification de la résolution. C'est une partie très importante de notre mandat, qui consiste à favoriser la stabilité financière du système, à protéger les déposants et à résoudre la situation efficacement. Nous nous penchons sur l'élaboration de ces plans de résolution. Nous gardons à l'esprit le fait que nous n'aurions que très peu de temps pour appliquer notre trousse d'outils. Nous devrons agir avec rapidité, alors il nous faudra une évaluation directe des facteurs de déclenchement et de l'outil à y appliquer. Tout dépend du type de défaillance, qu'il s'agisse d'un événement unique ou systémique. Cela exige plus de créativité et d'outils à déployer.

La sénatrice Marshall : Êtes-vous prêts, ou êtes-vous en cours de préparation?

Mme Anderson : Nous sommes prêts. Nous sommes prêts. Dans le cas de l'amendement dont nous parlons, comme il n'est pas encore en vigueur, nous en planifions l'opérationnalisation.

La présidente : Excellent, merci.

Le sénateur Marwah : Merci d'être venue, madame Anderson.

J'applaudis ce projet de loi, qui donne à la ministre le pouvoir d'augmenter temporairement la limite. C'est une planification intelligente. J'espère que cela ne se produira jamais, mais disons

should it happen, who pays for the increased limit? Does the taxpayer pay — let's say it's increased to \$250,000 — or is it paid by the financial institutions? If it is paid by the financial institutions, is it going to be the same prescribed rate that exists today or a higher rate be charged for the weaker ones that don't have deposit ratios as strong as some of the others? How do you assess that cost, and who pays?

Ms. Anderson: Thank you for the question.

It is the industry that pays the deposit insurance. The costs of that are paid by premiums on the industry. For the current deposit insurance, we have what's called a differential premium system. In short, it differentiates the cost of the premium based on the risk that the member presents to the system.

This new measure, we are working to operationalize it and costing is a factor that we're considering in how we would implement that.

Senator Marwah: It's just based on risk.

Ms. Anderson: The current system is based on risk. And the future one is under development.

Senator Galvez: At this point, the issue is prevention, just to be ready. And as my colleague said, right now it remains at \$100,000, but depending on the risks, depending on your analysis, it could go up. I am interested in knowing, what are these novel and unprecedented risks? What are these emerging risks that you are forecasting or using in your scenarios? Are they related to cybersecurity, reputational risk or climate change and extreme weather events? Because I think they are very different. The risks that will come out of that analysis will be very different. The amount that you will need to put there will be very different. Can you please tell us, how are you approaching that?

Ms. Anderson: Yes. On member risk assessment or just a risk assessment for the financial sector more generally, we work very closely with the Office of the Superintendent of Financial Institutions, OSFI. We're a member of a committee called FISC, which is the Financial Institutions Supervisory Committee. Together, we closely monitor risk. Because our premiums system is risk-based, risk is very core to what we do. All those risks you mentioned factor in there and into our considerations. Some of it is quantitative, but as events have revealed, there's much uncertainty in the environment, so it also requires a lot of judgment and discussion and assessment. Those judgment factors are ever more critical in our planning.

Senator Galvez: Do you have expertise in all these areas in order to model this risk?

que cela se produit et que la limite est portée à 250 000 \$. Qui paiera cette augmentation? Le contribuable, ou les institutions financières? Si les institutions financières la paient, le feront-elles au même taux prescrit aujourd'hui ou exigera-t-on un taux plus élevé des institutions les plus faibles qui n'ont pas de ratios de dépôt aussi élevés que les autres? Comment évaluerez-vous ce coût et qui l'assumera?

Mme Anderson : Je vous remercie pour cette question.

C'est l'industrie qui paie l'assurance-dépôts à même les primes versées à l'industrie. Pour l'assurance-dépôts actuelle, nous avons ce qu'on appelle un système de primes différentielles. En bref, ce système établit une distinction entre le coût de la prime et le risque que le membre présente pour le système.

Nous travaillons à la mise en œuvre de cette nouvelle mesure, et l'établissement des coûts est un facteur dont nous tenons compte dans cette mise en œuvre.

Le sénateur Marwah : Il est donc simplement calculé en fonction des risques.

Mme Anderson : Le système actuel est fondé sur les risques. Le système à venir est en cours d'élaboration.

La sénatrice Galvez : Pour le moment, vous vous concentrez sur la prévention afin d'être prêts à intervenir. Et comme mon collègue l'a dit, à l'heure actuelle, la limite se tient à 100 000 \$, mais selon les risques, selon votre analyse, elle pourrait augmenter. J'aimerais savoir en quoi consistent ces risques nouveaux et sans précédent. Quels sont les risques émergents que vous prévoyez et que vous examinez dans vos scénarios? Sont-ils liés à la cybersécurité, à une atteinte à la réputation ou aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes? Selon moi, tous ces risques sont très différents. Ils influenceront fortement les résultats de votre analyse. Le montant à fixer sera très différent. Pouvez-vous nous dire comment vous abordez ce problème?

Mme Anderson : Oui. Pour évaluer les risques qui menacent nos membres, ou le secteur financier en général, nous travaillons en étroite collaboration avec le Bureau du surintendant des institutions financières. Nous siégeons au Comité de surveillance des institutions financières. Ensemble, nous surveillons les risques de très près. Comme notre système de primes est fondé sur les risques, tout ce que nous faisons est axé sur le risque. Tous les risques que vous avez mentionnés entrent en ligne de compte. Une partie est quantitative, mais comme les événements l'ont révélé, nous vivons tous dans une grande incertitude. Nous devons donc soupeser les risques, en discuter et les évaluer. Ces activités sont de plus en plus cruciales dans notre planification.

La sénatrice Galvez : Avez-vous des experts dans tous ces domaines pour modéliser les risques?

Ms. Anderson: We do.

Senator Galvez: Thank you.

Senator Cardozo: I have another question on foresight, flowing from a number of others that have been put forward. Looking at the major shocks to the economy that we've had through COVID and the Russian invasion of Ukraine, are you looking at what might happen with artificial intelligence and the growth of ChatGPT? What effect might that have on the economy? There are estimates that 400 to 800 million jobs could be affected worldwide. Could that affect jobs in the economy at large? How do you think AI will affect the banking sector itself, the jobs and how we do banking?

Ms. Anderson: Those are all very interesting and important questions. The impact of technology on the banking sector is something that we, with our agency partners, look at collectively, both from an opportunities perspective, in terms of the growth and choice it can offer consumers in the financial sector, and also from a risk perspective.

The Office of the Superintendent of Financial Institutions has provided some guidelines in terms of cyber risk and other technology risks. It's something that, again, we need to keep at the forefront in terms of risks to be ready for, in terms of our preparedness. In the event that those risks do manifest, for CDIC in particular, we look at what that might mean for our resolution strategies and tools to manage that situation, to maintain the protection of depositors and financial stability.

Senator Cardozo: Do you anticipate a lot of jobs being lost or becoming redundant in the banking sector?

Ms. Anderson: I wouldn't opine on job losses.

The Chair: Thank you very much for your comments and for your willingness to be to the point here. Our thanks to Leah Anderson, President and CEO of CDIC.

For our final panel today, we have the pleasure of welcoming back some senior officials from the Department of Finance. We have with us in person, in no particular order, Anne Loosen, Senior Project Leader, Financial Services Division; Amanda Riddell, Director, Real Property and Financial Institutions; Warren Light, Expert Advisor, Sales Tax Division; Mark Radley, Acting Director, Consumer Affairs; Gillian Sullivan, Analyst/Economist with the Financial Services Division; and Neil MacKinnon, Senior Advisor, Pensions Policy, Financial Crimes and Security Division.

Mme Anderson : Oui.

La sénatrice Galvez : Merci.

Le sénateur Cardozo : J'ai une autre question au sujet de la prévoyance à vous poser après avoir entendu certaines observations. En repensant aux terribles chocs économiques produits par la COVID et par l'invasion russe de l'Ukraine, pensez-vous à ceux que pourraient produire l'intelligence artificielle et la croissance du ChatGPT? Quelles répercussions pourraient-ils avoir sur l'économie? On estime que 400 à 800 millions d'emplois pourraient disparaître un peu partout dans le monde. Cela aurait-il une incidence sur les emplois dans l'économie en général? Selon vous, quelles répercussions l'intelligence artificielle aura-t-elle sur le secteur bancaire lui-même, sur les emplois et sur les opérations bancaires?

Mme Anderson : Avec nos partenaires, nous examinons les effets de la technologie sur le secteur bancaire. Nous examinons les occasions qu'elle offrira, la croissance qu'elle pourra favoriser et les choix que nous pourrons offrir aux consommateurs. Toutefois, nous examinons aussi les risques qu'elle pose.

Le Bureau du surintendant des institutions financières a fourni des lignes directrices sur les cyberrisques et sur les autres risques technologiques. De nouveau, nous devons plus que jamais nous préparer à affronter ces risques. À la SADC en particulier, nous devons élaborer des stratégies et des outils de résolution afin de protéger les déposants et de maintenir la stabilité financière du pays.

Le sénateur Cardozo : Vous attendez-vous à ce qu'un grand nombre d'emplois disparaissent ou deviennent redondants dans le secteur bancaire?

Mme Anderson : Je ne me prononcerai pas sur les pertes d'emplois.

La présidente : Merci beaucoup pour vos observations. Merci de nous avoir répondu avec précision. Nous remercions Mme Leah Anderson, présidente et cheffe de la direction de la SADC.

Pour notre dernier groupe de témoins d'aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau quelques hauts fonctionnaires du ministère des Finances. Nous accueillons en personne, sans ordre particulier, Mme Anne Loosen, cheffe de projet principal, Division des services financiers, Mme Amanda Riddell, directrice, Immeubles et institutions financières, M. Warren Light, expert-conseil, Division de la taxe de vente, M. Mark Radley, directeur par intérim, Consommation en matière financière, M. Gillian Sullivan, analysteéconomiste, Division des services financiers, et M. Neil MacKinnon, conseiller principal, Politique des pensions.

We have had some follow-up questions. You were given testimony from last week where there were some outstanding questions. Thank you for coming back. You have no opening statements, so we'll jump right into the questions from senators.

Senator C. Deacon: Thank you for coming back to see us and help us understand this issue a bit more. Last week, John Ivison, in the *National Post*, claimed that the purpose of this change, this GST change regarding crypto, was political versus economic.

I would just like to have a clear statement as to the purpose of the change. We got some great testimony — thanks, I think, to a question from Senator Marwah — from Ms. Riddell and Mr. Light. Maybe just clarify the underlying purpose.

Amanda Riddell, Director, Real Property and Financial Institutions, Department of Finance Canada: Thank you. I am actually really glad you asked this question because we get this question all the time. We talk to tax practitioners. We read the news. We're constantly seeing linkages between what we're doing here in the GST changes and the broader effort at either monitoring or regulating crypto. It's simply not the case.

Crypto mining, because of the way it's structured, is digital, borderless and anonymous. It just doesn't fit well into the existing GST rules. So we've developed rules using sound policy principles in order to find a way to appropriately bring this emerging industry into the GST tax base.

If you'd like, I can walk you through our thinking, if there's time for that.

Senator C. Deacon: You want to make sure that the activity in Canada is captured in Canada?

Ms. Riddell: Right. Exactly.

Senator C. Deacon: Can you name another sector that provides an intangible service where how they bill their clients automatically causes them to be treated as though they were a partner in the client's business? Because that's what this seems to do.

A Canadian service provider providing computing services has a payment regime with someone doing transactions in the crypto business outside of Canada — they're not resident in Canada — but the deal that you have with them all of a sudden assumes that you're a partner in that business.

Nous faisons un suivi de questions qui vous ont déjà été posées. Vous avez témoigné la semaine dernière, et certaines questions sont restées sans réponse. Merci d'être revenus. Vous n'avez pas de déclaration préliminaire, alors nous allons passer directement aux questions des sénateurs.

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie d'être revenus nous voir et de nous aider à mieux comprendre cette question. La semaine dernière, John Ivison, dans le *National Post*, a affirmé que le but de ce changement à la TPS concernant les cryptoactifs, était politique par opposition à économique.

J'aimerais simplement avoir une déclaration claire quant à l'objet du changement. Grâce, je crois, à une question du sénateur Marwah, nous avons entendu d'excellents témoignages de Mme Riddell et de M. Light. Peut-être pourriez-vous préciser l'objectif sous-jacent.

Amanda Riddell, directrice, Immeubles et institutions financières, ministère des Finances Canada : Merci. En fait, je suis ravie que vous ayez posé cette question, car on nous la pose tout le temps. Nous parlons à des fiscalistes. Nous lisons les nouvelles. Nous voyons constamment des liens entre les changements que nous cherchons à apporter à la TPS et l'effort plus vaste de surveillance ou de réglementation des cryptoactifs. Or, il n'en est rien.

À cause de la façon dont c'est structuré, le minage de cryptoactifs est numérique, anonyme et sans frontières. Cela ne cadre tout simplement pas bien avec les règles actuelles de la TPS. Nous avons donc élaboré des règles fondées sur de solides principes stratégiques afin de trouver une façon appropriée d'intégrer cette industrie émergente à l'assiette de la TPS.

Si vous le voulez, je peux vous expliquer notre raisonnement, s'il reste du temps.

Le sénateur C. Deacon : Vous voulez vous assurer que l'activité au Canada est prise en compte au Canada?

Mme Riddell : Tout à fait. C'est exactement cela.

Le sénateur C. Deacon : Pouvez-vous nommer un autre secteur qui offre un service intangible où le mode de facturation fait qu'on soit traité comme des partenaires de l'entreprise du client? Car c'est ce que cela semble faire.

Un fournisseur canadien de services informatiques a un régime de paiement avec quelqu'un qui effectue des transactions dans le secteur du minage de cryptoactifs à l'étranger. La personne ne réside pas au Canada, mais l'entente que vous concluez avec elle suppose d'emblée que vous êtes un partenaire dans cette affaire.

If I look at it in the tangible sector, you've got real estate landlords who have tenants, who may have a retail business, and the landlords will take a percentage of sales. However, from a tax standpoint, the landlord is not a partner in that business.

Help me understand the choices made here, because it just doesn't seem to add up.

Ms. Riddell: The best way to help people understand where we were coming from in this is to give you a basic explanation of how the GST is structured.

The GST rules are based on there being a supplier and a recipient — the seller and the buyer — and there would be consideration for that.

The second basic principle around the GST is that normally the burden of the GST falls on the final consumer. You go to a store and the final consumer pays it, but the business doesn't incur GST because it can claim input tax credits to recover the GST that it pays on its business inputs. But in cases where tax can't be imposed in the normal way, what we always do, almost without exception, is we apply it to the supplier. This occurs, for example, with financial services, residential rent, even health care services. Although tax doesn't apply to the final consumer, the inputs to those products and services are subject to GST/HST, and the supplier can't recover those costs. This is called input taxing.

It is in this way that we're able to bring in all of the industries in the economy, even the ones that are difficult to apply tax to at the final stage of consumption.

The other important aspect of the GST/HST — I think this is where the Digital Asset Mining Coalition is trying to make their point — is we generally don't tax exports. There are two good reasons for this.

One, the GST is meant to be a tax on consumption in Canada. If something is being exported and is not being consumed in Canada, we generally don't charge tax on it. The corollary to that is we tax imports.

Warren gave me a great example the other day. If Canada produces an engine for a car, when we export it, we don't charge GST. It's tax-free. It makes us competitive in the marketplace, and it's not being consumed in Canada, so that's appropriate. It goes to another country, and, let's say, it gets put into a car. When that car comes back to Canada for importation, it's subject to GST/HST. So somewhere in that export-import cycle, GST sticks, and the consumption of that product or service is taxed in Canada.

Dans le secteur des biens matériels, il y a des propriétaires immobiliers qui ont des locataires, qui ont peut-être un commerce de détail, et les propriétaires perçoivent un pourcentage des ventes. Cependant, sur le plan fiscal, le propriétaire n'est pas un associé de cette entreprise.

Aidez-moi à comprendre les choix qui ont été faits ici, car il me semble que cela ne tient tout simplement pas la route.

Mme Riddell : La meilleure façon d'aider les gens à comprendre notre point de vue est de vous expliquer comment la TPS est structurée.

Les règles de la TPS sont fondées sur le fait qu'il y a un fournisseur et un destinataire — le vendeur et l'acheteur —, et cela est pris en considération.

Le deuxième principe fondamental de la TPS, c'est que le fardeau de la TPS incombe normalement au consommateur final. Vous allez dans un magasin et le consommateur final paie, mais l'entreprise ne paie pas la TPS parce qu'elle peut demander des crédits de taxe sur les intrants pour récupérer la TPS qu'elle verse sur ces intrants. Mais quand la taxe ne peut pas être imposée de la façon normale, ce que nous faisons toujours, presque sans exception, c'est l'appliquer au fournisseur. C'est le cas, par exemple, des services financiers, des loyers résidentiels et même des services de santé. Bien que la taxe ne s'applique pas au consommateur final, les intrants de ces produits et services sont assujettis à la TPS/TVH, et le fournisseur ne peut pas recouvrer ces coûts. C'est ce qu'on appelle la taxe sur les intrants.

C'est ainsi que nous sommes en mesure de faire participer toutes les industries de l'économie, même celles auxquelles il est difficile d'appliquer une taxe à l'étape finale de la consommation.

L'autre aspect important de la TPS/TVH — je pense que c'est là où la Digital Asset Mining Coalition essaie de faire valoir son point de vue —, c'est qu'en général, nous ne taxons pas les exportations. Il y a deux bonnes raisons à cela.

Premièrement, la TPS est censée être une taxe à la consommation au Canada. Si un produit est exporté et n'est pas consommé au Canada, nous n'imposons généralement pas de taxe. En revanche, nous imposons les importations.

M. Light m'a donné un excellent exemple l'autre jour. Si le Canada produit un moteur pour une voiture, lorsque nous l'exportons, nous n'imposons pas la TPS. C'est libre d'impôt. Cela nous rend concurrentiels sur le marché, et comme les produits ne sont pas consommés au Canada, c'est tout à fait approprié. Le moteur est envoyé dans un autre pays et, disons qu'il est installé dans une voiture. Lorsque le véhicule revient au Canada pour y être importé, il est assujetti à la TPS/TVH. Donc, quelque part dans ce cycle d'exportation et d'importation, la TPS

With crypto mining that breaks down, because if we were to give tax-free exports on crypto mining services, when those services are imported back into Canada, a Canadian user is transacting in crypto. It is not subject to tax. So the entire industry is completely outside the GST/HST system.

This is important, because our economy is changing, and our GST/HST rules need to change with it. Otherwise, there are going to be entire sections of the economy that are no longer subject to GST/HST. The tax base will narrow, we'll have to increase the rate to generate the same amount of tax and it will put more burden on the existing older industries that are easier to tax with the existing rules that we have.

I know that it doesn't answer the question explicitly.

Senator C. Deacon: It doesn't get at the question at all. What I'm still struggling with is that crypto miners are dealing with the world. They may have some Canadian individuals, but for the most part, it's all occurring outside of Canada, and it's not the business of the computing service provider.

I think it's a dangerous precedent to charge an intangible service provider and treat them in a way that they're responsible for their customers' activities, potentially, in another country.

The worry is that this is going to drive high-end computing capacity and capabilities out of Quebec and Atlantic Canada to potentially lower GST jurisdictions like Alberta, but also probably out of the country. I don't think that's the intention, but it's probably going to be the effect because of how you're going at this. Is that appreciated?

Ms. Riddell: It is appreciated. We're not out of step with the direction of the rest of the world. This is a challenge for every Value Added Tax, or VAT, country, not just Canada. We're following the examples that are already being set in Germany, the U.K. and Ireland, just to name a few.

The world is moving in this general direction. If everyone were to take the same approach, then you've got an even playing field. But if we were to accept the amendments proposed by the coalition, we would be out of step with the general direction that the rest of the VAT countries are moving in on this.

s'applique et la consommation de ce produit ou service est taxée au Canada.

Avec le minage des cryptoactifs, cela tombe à l'eau, parce que si nous accordons une exemption aux exportations des services de minage, lorsque ces services sont importés de retour au Canada, un utilisateur canadien fera des transactions cryptographiques sans être assujetti à l'impôt. Donc, toute l'industrie échappe complètement au régime de la TPS/TVH.

C'est important, car notre économie est en train de changer, et nos règles relatives à la TPS/TVH doivent changer en conséquence. Autrement, il y aura des pans entiers de l'économie qui ne seront plus assujettis à cette taxe. L'assiette fiscale se rétrécira, nous devrons augmenter le taux pour générer le même montant d'impôt et ce sera un fardeau supplémentaire pour les industries plus anciennes qui sont plus facilement imposables avec les règles existantes.

Je sais que cela ne répond pas explicitement à la question.

Le sénateur C. Deacon : Cela ne répond pas du tout à la question. Ce qui me pose encore problème, c'est que les exploitants de cryptoactifs font affaire avec le monde entier. Il peut y avoir des Canadiens, mais dans la plupart des cas, tout se passe à l'étranger, et ce n'est pas l'affaire du fournisseur de services informatiques.

Je pense que c'est un dangereux précédent que d'imposer des frais à un fournisseur de services intangible et de le traiter de façon à ce qu'il soit responsable des éventuelles activités de ses clients dans un autre pays.

Ce qui est inquiétant, c'est que cela va entraîner une augmentation de la capacité informatique de pointe du Québec et de la région de l'Atlantique, ce qui pourrait réduire la TPS dans des provinces comme l'Alberta, mais probablement aussi à l'étranger. Je ne pense pas que ce soit l'intention, mais ce sera probablement l'effet en raison de la façon dont vous allez procéder. Est-ce que vous y avez songé?

Mme Riddell : Oui, nous le savons. Nous ne sommes pas déphasés par rapport au reste du monde. C'est un défi pour tous les pays qui ont une taxe sur la valeur ajoutée, pas seulement pour le Canada. Nous suivons les exemples déjà établis en Allemagne, au Royaume-Uni et en Irlande, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le monde s'oriente dans cette direction générale. Si cette approche devenait universelle, les règles du jeu seraient les mêmes pour tous. Mais si nous acceptons les amendements proposés par la coalition, nous ne suivrions pas l'orientation générale que prennent les autres pays qui appliquent la TVA.

The Chair: Even with your description of what you're trying to do, you're trying to capture this in case some of it comes back in Canada. That's an anticipatory tax. It's not actually a tax on a transaction. It's something you think might happen.

Ms. Riddell: It does happen. We do the same thing with financial services. With financial services, you can't tax at the final stage, so you tax at the next level up.

We're not pretending that this is a perfect solution. We see the flaws in it as well. We tried to find a number of different ways to come at this, and this is the best of not-ideal solutions.

We're hoping that eventually the technology will get to a point where we can have a better set of rules and have more information to be able to apply it in a different way, but at the moment, this is the best we can do for the situation we find ourselves in.

I would mention as well that there were two articles in the *Canadian Tax Journal* recently on crypto mining and these particular amendments. The first article was by David Robertson and Selena Ing, and it presents the coalition's position. The second article was by a different GST tax specialist, and they said that Finance is doing the best they possibly can with this solution.

The tax experts who are representing the miners, of course, are doing the best they possibly can to get the best possible result for their clients.

Senator Gignac: Welcome back, in some cases. My question is regarding Part 4, Division 33, so probably it is for Ms. Riddell.

The Canadian Life and Health Insurance Association mentioned that there is no necessity to give additional power of OSFI. They have other mechanisms, such as the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, or FINTRAC, if you have any concerns about foreign interference. They ask basically to just remove the section.

Do you or your colleague have any thoughts regarding that? I'm curious about the consultation process. Are they being consulted or has no one been consulted regarding that part?

Ms. Riddell: I'm sorry. That's not a topic I can speak to. I'm just here for Part 2.

Senator Gignac: My second question is regarding my favourite topic so far in the bill: the retroactivity aspect that we have talked about.

La présidente : Selon votre propre description de ce que vous essayez de faire, il s'agirait d'attraper tout ça au vol au cas où une partie reviendrait au Canada. C'est une taxe anticipée. Il ne s'agit pas d'une taxe sur une transaction donnée. C'est quelque chose qui, selon vous, pourrait se produire.

Mme Riddell : Cela arrive. Nous faisons la même chose avec les services financiers, qui sont taxés un cran plus haut, car nous ne pouvons pas les imposer à l'étape finale.

Nous ne prétendons pas que ce soit une solution parfaite. Nous y voyons aussi des lacunes. Nous avons essayé de trouver différentes façons d'aborder la question, et sans être idéale, c'est la meilleure des solutions.

Nous espérons que la technologie finira par nous permettre d'avoir un meilleur ensemble de règles et plus d'information pour pouvoir l'appliquer différemment, mais pour l'instant, c'est le mieux que nous puissions faire face à la situation dans laquelle nous nous trouvons.

J'aimerais également mentionner que la *Revue fiscale canadienne* a récemment publié deux articles sur l'exploitation minière de cryptomonnaies et ces modifications. Le premier article, rédigé par David Robertson et Selena Ing, présente la position de la coalition. L'autre, rédigé par un autre spécialiste de la TPS, dit que le ministère des Finances fait de son mieux avec cette solution.

Les fiscalistes qui représentent les mineurs, bien sûr, font de leur mieux pour obtenir le meilleur résultat possible pour leurs clients.

Le sénateur Gignac : Bon retour, dans certains cas. Ma question concerne la section 33 de la partie 4. Elle s'adresse probablement à Mme Riddell.

L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes a mentionné qu'il n'était pas nécessaire d'accorder des pouvoirs supplémentaires au Bureau du surintendant des institutions financières, le BSIF. Il y a d'autres mécanismes, comme le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, ou CANAFE, si vous avez des préoccupations au sujet de l'ingérence étrangère. L'association demande essentiellement que l'article soit supprimé.

Est-ce que vous ou votre collègue avez des réflexions à ce sujet? Je m'intéresse au processus de consultation. A-t-on oui ou non consulté les intéressés au sujet de cette partie?

Mme Riddell : Je suis désolée. Ce n'est pas un sujet dont je peux parler. Je ne suis ici que pour la partie 2.

Le sénateur Gignac : Ma deuxième question porte sur le sujet que je préfère dans le projet de loi jusqu'à maintenant, l'aspect rétroactivité dont nous avons parlé.

I asked you the question the last time you came. Now it's not only the Canadian Bankers Association, it's The Canadian Bar Association that mentioned we have never seen 26 months between a court decision and the government's reaction. It's unprecedented, according to them.

Do you agree with that? Have you ever had another example where that the government waited 26 months after the decision of the court to finally implement legislation?

Warren Light, Expert Advisor, Sales Tax Division, Department of Finance Canada: An example is roughly two years. In 2003, there was a case dealing with the import supply rules for institutions. I think the case was in 2003, and we announced a draft proposal in 2005. We had draft legislation in 2007. We've had other cases where there has been retroactive legislation coming in about a year or two after a court case.

Senator Gignac: We have Revenue Canada that has sent money to the people, and now we have to think about reversing that process. Why would Revenue Canada send money to the financial institution if, at the end of the day, you have in mind to challenge that and change the legislation? I'm trying to understand why Revenue Canada has proceeded if you have the intention to go with this legislation.

Ms. Riddell: As I watched the testimony yesterday, the first thing I wanted to say is that the time it took is not unprecedented. It does occur from time to time, but it is unusual. I think we explained that it was due to COVID. We were doing our best to make sure that we could get things processed as quickly as possible, but given the volume the department was dealing with at that time, it was just really difficult to get things done in normal timelines.

There are a couple of things I wanted to mention. People keep talking about these being retroactive. Tax had been charged on these from 1991 all the way up to the Federal Court of Appeal decision in 2021. In 2018, the Tax Court of Canada agreed with the government's position, so this was a well-understood policy. That is not to say they agreed with it, but they understood it.

Tax was being charged in a normal fashion right up until 2021. When that Federal Court of Appeal case came out, it also had a retroactive application. What happened was supplies that were previously thought to be taxable were recharacterized as not taxable. It allowed the large banks, mostly, to go and claim rebate claims to claim tax they had already paid in the past based on contracts that had been negotiated based on it being taxable. So it was undoing history. What we're trying to do with the retroactive application of this amendment is to allow those contracts that were negotiated based on tax applying to apply as they were originally intended to.

Je vous ai posé la question lors de votre dernière comparution. Ce n'est pas seulement l'Association des banquiers canadiens, mais aussi l'Association du Barreau canadien qui ont mentionné que nous n'avons jamais vu passer 26 mois entre la décision d'un tribunal et la réaction du gouvernement. C'est sans précédent, selon eux.

Êtes-vous d'accord? Avez-vous déjà eu un autre exemple où le gouvernement a attendu 26 mois après la décision de la cour pour enfin mettre en œuvre une loi?

Warren Light, expert-conseil, Division de la taxe de vente, ministère des Finances Canada : Je peux citer un exemple où il a fallu environ deux ans. En 2003, il y a eu une cause portant sur les règles d'approvisionnement à l'importation pour les institutions. Je pense que c'était en 2003, et nous avons proposé une première ébauche en 2005. Nous avions un avant-projet de loi en 2007. Il y a eu d'autres cas où une loi rétroactive a été présentée environ un an ou deux après une décision judiciaire.

Le sénateur Gignac : Revenu Canada a envoyé de l'argent aux gens, et nous devons maintenant songer à renverser ce processus. Pourquoi Revenu Canada aurait-il envoyé de l'argent à l'institution financière si, au bout du compte, vous songez à contester cela et à modifier la loi? J'essaie de comprendre pourquoi Revenu Canada a procédé de la sorte si vous avez l'intention d'adopter ce projet de loi.

Mme Riddell : En écoutant les témoignages d'hier, la première chose que je voulais dire, c'est que le temps que cela a pris n'est pas sans précédent. Cela arrive à l'occasion, mais c'est plutôt inhabituel. Je pense que nous avons expliqué que c'était attribuable à la COVID. Nous faisions de notre mieux pour donner suite aux dossiers le plus rapidement possible, mais compte tenu du volume de travail du ministère à ce moment-là, il était très difficile de tout faire dans les délais normaux.

J'aimerais mentionner deux ou trois choses. Les gens ne cessent de parler de rétroactivité. De 1991 jusqu'en 2021, la décision de la Cour d'appel fédérale a imposé des taxes. En 2018, la Cour canadienne de l'impôt était d'accord avec la position du gouvernement, alors c'était une politique bien comprise. Cela ne veut pas dire que la cour était d'accord, mais elle l'a comprise.

La taxe a été imposée de façon normale jusqu'en 2021. Lorsque la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision, la loi a également eu une application rétroactive. Ce qui s'est passé, c'est que des fournitures qui étaient auparavant considérées comme taxables ont été reclassées comme étant non taxables. Cela a permis aux grandes banques, surtout, de réclamer des remboursements de l'impôt qu'elles avaient déjà versé dans le passé en fonction de contrats censés être imposables à l'époque. C'était renverser l'histoire. Ce que nous cherchons avec l'application rétroactive de cet amendement, c'est de permettre que les contrats qui ont été négociés en fonction de l'impôt qui s'appliquait soient imposés comme prévu au départ.

Senator Loffreda: Thank you all for being here. It's appreciated.

I have two quick questions. With respect to the crypto-currency GST, the argument is that they are selling to the Toronto Stock Exchange, or the TSX, not to all the companies listed on the TSX. That's the rationale they are using to say it isn't justified. I don't know if you have any comments on that.

I'm glad Senator Gignac brought up the main concern, which is the GST in relation to payment card clearing services, which we are studying on the Finance Committee. Quickly, do you have any concluding arguments? We discussed the retroactivity, the independent jurisdiction — our courts must remain independent — and the delay. So if you have concluding remarks on that, that would be great.

Why was there no communication with the banks? I've been in the banking industry for almost four decades, and when there was a concern, they would communicate with us and tell us to stop doing that or this is not permissible going forward. We always collaborated. Why was there no communication with the banks with respect to this court judgment? Why do we have this concern at this point in creating this precedent, this dangerous precedent, in Canada?

Ms. Riddell: We actually do have regular communications. Often, it's with the Canadian Bankers Association rather than individual banks, but we have regular ongoing communications with them.

We also have regular ongoing communications with the Tax Executives Institute and other professional tax organizations. At every opportunity, when this topic came up — and it did, because every time there is a court decision proceeding through, they always ask for our views — we always made it clear that this court decision was inconsistent with our policy position.

The problem with being an official is that unless you have a decision from the Minister of Finance, you can't commit the department to anything, so you have to walk this fine line between saying, "This is not our policy position," which any tax professional who has been in business for any length of time will understand to mean that we're briefing for a retroactive amendment. So we sent those signals at every opportunity we had when we were speaking to tax professionals and the Canadian Bankers Association.

But that's as far as we can go as officials.

Le sénateur Loffreda : Merci à tous d'être ici. C'est apprécié.

J'ai deux brèves questions. En ce qui concerne la TPS sur les cryptomonnaies, l'argument est qu'elles se vendent à la Bourse de Toronto, ou la TSX, mais pas à toutes les sociétés qui y sont inscrites. C'est le prétexte qu'on évoque pour dire que ce n'est pas justifié. Je ne sais pas si vous avez des commentaires à ce sujet.

Je suis heureux que le sénateur Gignac ait soulevé la principale préoccupation, c'est-à-dire la TPS liée aux services de compensation des cartes de paiement, que nous étudions au Comité des finances. Rapidement, avez-vous des réflexions pour conclure? Nous avons discuté de la rétroactivité, de la compétence indépendante — nos tribunaux doivent demeurer indépendants — et du délai. Si vous avez une conclusion à ce sujet, ce serait bien.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de communication avec les banques? Je travaille dans le secteur bancaire depuis une quarantaine d'années, et lorsqu'il y avait de quoi s'inquiéter, on nous avisait qu'il fallait cesser de faire telle ou telle chose ou que ce ne serait plus permis à l'avenir. Nous avons toujours collaboré. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de communication avec les banques au sujet de ce jugement? Pourquoi nous préoccupons-nous à ce stade-ci de créer ce précédent, ce dangereux précédent, au Canada?

Mme Riddell : En fait, nous communiquons régulièrement. Souvent, c'est avec l'Association des banquiers canadiens plutôt qu'avec des banques elles-mêmes, mais nous communiquons régulièrement avec elles.

Nous communiquons aussi régulièrement avec le Tax Executives Institute et d'autres organisations fiscales professionnelles. À chaque occasion, lorsque le sujet a été abordé — et c'est ce qui s'est produit, car chaque fois qu'un tribunal rend une décision, on nous demande toujours notre avis —, nous avons toujours dit clairement que la décision ne reflétait pas notre position de principe.

Le problème que pose le fait d'être fonctionnaire, c'est qu'à moins d'avoir une décision du ministre des Finances, on ne peut pas s'engager à quoi que ce soit au nom du ministère. Il faut donc bien faire la part des choses. Tout fiscaliste qui est en affaires depuis un certain temps comprendra que l'affirmation « ce n'est pas notre position de principe » veut dire que nous sommes en train de préparer une modification rétroactive. Nous avons donc envoyé ces signaux chaque fois qu'il nous a fallu parler avec des fiscalistes et l'Association des banquiers canadiens.

Mais c'est tout ce que nous pouvons faire comme les fonctionnaires que nous sommes.

Mr. Light: In regard to your first question about supplying computer services and the stock exchange, you're dealing with the Intercontinental Exchange, which owns the stock exchange. For bitcoin, there is no bitcoin corporation; it's simply a software protocol. There's no person you're dealing with.

That is the issue the Canada Revenue Agency, or CRA, has with the existing legislation. Where there is no person who is actually engaged with the person mining, you don't meet the test for claiming input tax credits. In fact, under the existing legislation, CRA said there is no right to input tax credits. It would depend upon what the person is receiving. If they were receiving a crypto-currency like bitcoin, they would not be entitled to input tax credits.

Senator Marwah: Thank you, Ms. Riddell and Mr. Light. My question is along the same lines.

Thank you for your explanation. It goes a long way in explaining what you are trying to do. I agree the situation isn't perfect but it never is in tax.

What is adding to confusion for companies and tax practitioners is this introduction of the idea of sharing in mining payments. It would help a lot to elaborate upon what you mean by sharing in mining payments. Does it mean that if a Canadian company is providing services to a non-resident mining pool and is getting paid in bitcoin, they are deemed to be sharing in the mining process and hence not eligible for input tax credits?

Ms. Riddell: There are contracts you can sign up with as a miner with the pool operators, and it is never unclear whether you're sharing in the rewards. You have an option to choose to share in the rewards or not based on the type of contract you have with the mining pool operator.

We try to provide clarification in the explanatory notes. In the explanatory note, we said the following:

For example, a mining pool would not be a mining group if it were agreed among members of the mining pool that members provide computer services for the performance of mining activities in respect of the mining pool; and the compensation members receive for the computer services is based solely on the amount of computer services that they provide and members have no right directly or indirectly to any mining payment received by the mining pool (i.e., the members receive neither a direct share of the mining payment nor a payment or adjustment determined based on the mining payment).

Senator Marwah: That doesn't work in the bitcoin-mining world. The way bitcoin mining works is that you use computing power, enormous computing power, and you only have a chance of hitting a bitcoin; you might not be able to get one. But you are providing the service, and it is unfair to link it to a bitcoin payment.

M. Light : Pour ce qui est de votre première question sur les services informatiques et la Bourse, on fait affaire à l'Intercontinental Exchange, qui est propriétaire de la Bourse. Quant au bitcoin, il n'y a pas d'entreprise; ce n'est qu'un protocole logiciel. Il n'y a personne à qui faire affaire.

C'est le problème que l'Agence du revenu du Canada a avec la loi actuelle. En l'absence d'une personne qui soit en contact avec l'exploitant du minage, on ne satisfait pas aux critères pour demander des crédits de taxe sur les intrants. En fait, en vertu de la loi actuelle, Revenu Canada affirme qu'on n'a pas droit à ces crédits. Tout dépend de ce que la personne reçoit. S'il s'agit d'une cryptomonnaie style bitcoin, elle n'aura pas droit aux crédits de taxe sur les intrants.

Le sénateur Marwah : Merci, madame Riddell et monsieur Light. Ma question va dans le même sens.

Merci de votre explication. Elle précise en grande partie ce que vous essayez de faire. Je conviens que la situation n'est pas parfaite, mais elle ne l'est jamais en matière fiscale.

Ce qui ajoute à la confusion pour les entreprises et les fiscalistes, c'est l'introduction de l'idée du partage des paiements de minage. Il serait très utile d'expliquer ce que vous entendez par là. Cela signifie-t-il que si une entreprise canadienne fournit des services à un groupe de minage non-résident et est payée en bitcoins, elle est réputée participer au processus de minage et, par conséquent, n'a pas droit aux crédits de taxe sur les intrants?

Mme Riddell : Il y a des conventions qu'on peut signer avec les groupes de minage, et elles définissent clairement si on récolte une partie des récompenses. On a le choix de partager les récompenses ou non en fonction du type de contrat qu'on a conclu avec l'exploitant du groupe de minage.

Nous essayons de fournir des éclaircissements dans les notes explicatives, où nous disons notamment :

Par exemple, un bassin de minage ne serait pas considéré un groupe de minage s'il était convenu entre les membres qu'ils fournissent des services informatiques pour l'exécution des activités de minage à l'égard du bassin; que la rémunération que les membres reçoivent pour les services informatiques est fondée uniquement sur la quantité des services fournis et que les membres n'ont aucun droit direct ou indirect sur tout paiement reçu par le bassin de minage (c'est-à-dire que les membres ne reçoivent pas une part directe du paiement de minage ni un paiement ou un rajustement déterminé en fonction du paiement de minage).

Le sénateur Marwah : Cela ne fonctionne pas dans le monde du minage des bitcoins, qui utilise la puissance informatique, une énorme puissance de calcul, et ce n'est qu'une question de chance de pouvoir obtenir un bitcoin. Ce n'est pas évident. Or, pour celui qui fournit le service, il est injuste de le lier à un paiement en bitcoin.

Ms. Riddell: Miners fall into one of three buckets, generally speaking. There are solo miners, and it's clear to everyone, including the coalition, that the regular GST rules don't work in those cases. They aren't providing anything to it. At the other end of the spectrum, in bucket 3, you have computer services providers. I think everyone agrees, and we're on the same page with the coalition, that if you are just providing computer services, then you should, of course, be considered an exported service and should be entitled to your input tax credits.

In the middle, you have these mining pools. The reason we make the distinction between sharing mining pools and non-sharing mining pools is that, in the case of a sharing mining pool, if we didn't group those with solo miners and treat them to these special rules we're introducing, it would be very easy for a solo miner to get together with a couple other miners and have an offshore pool operator. Then they're instantly outside the rules, and they'd be able to avoid them altogether.

Our rules would be completely ineffectual if we didn't draw a circle around miners and miners mining together and sharing all the rewards. They are effectively like one big miner, so we treat them similarly for the purpose of the rules.

That's a principal distinction we make between a sharing mining pool and a non-sharing mining pool. Where a minor is providing computer services, they are getting paid for the amount of computer services they are providing and it is a non-sharing arrangement. In that case, they are exporting their computer services, so they get their input tax credits.

The coalition argues that there is not a principled distinction between those two things, and it shouldn't matter. But it does, because if we don't make that distinction, it leads to tax avoidance.

Senator Marwah: The challenge is to define it very clearly in the contract.

The Chair: Again, that is anticipatory. You're assuming that behaviour will follow that a lone miner will then —

Mark Radley, Acting Director, Consumer Affairs, Department of Finance Canada: Mining operators can enter into a wide variety of different contractual arrangements. You can choose where you want to be. You can share in rewards or simply be paid for the computer services you provide.

Mme Riddell : Les exploitants s'inscrivent dans l'une des trois catégories, en général. Il y en a qui travaillent seuls, et il est clair pour tout le monde, y compris la coalition, que les règles habituelles de la TPS ne fonctionnent pas dans ces cas-là. Ils ne fournissent rien. À l'autre extrémité du spectre, dans la troisième catégorie, il y a les fournisseurs de services informatiques. Je pense que tout le monde est d'accord, et nous sommes sur la même longueur d'onde que la coalition, pour dire que si on ne fournit que des services informatiques, on devrait, bien sûr, être considéré comme un service exporté et avoir droit à des crédits de taxe sur les intrants.

Au milieu, il y a les bassins de minage. La raison pour laquelle nous faisons la distinction entre les bassins qui partagent les récompenses et ceux qui ne les partagent pas, c'est que, s'il y a partage et si nous ne regroupons pas ces exploitants avec ceux qui font cavalier seul et que nous ne les traitons pas selon les règles spéciales que nous mettons en place, il serait très facile pour un exploitant solitaire de se réunir avec d'autres et d'organiser un bassin d'exploitation à l'étranger. Ils échapperaient d'emblée aux règles, et pourraient même les éviter complètement.

Nos règles seraient totalement inefficaces à défaut de mettre dans le même paquet tous ces exploitants qui partagent leurs activités de minage et les récompenses qui en dérivent. Ils sont en fait comme un seul gros exploitant et nous les traitons sur un pied égal aux fins des règles.

C'est la principale distinction que nous faisons entre les groupes de minage où il y a partage et ceux où il n'y en a pas. Lorsqu'un exploitant fournit des services informatiques, il est payé en fonction des services qu'il fournit, et il s'agit d'une convention qui ne prévoit pas le partage. Dans ce cas, il exporte ses services informatiques et peut donc obtenir ses crédits de taxe sur les intrants.

La coalition soutient qu'en principe il n'y a pas de distinction à faire entre ces deux choses, et que cela ne devrait pas avoir d'importance. Mais c'est important, car si nous ne faisons pas cette distinction, ce sera l'évitement fiscal.

Le sénateur Marwah : La difficulté, c'est de le définir très clairement dans la convention.

La présidente : Encore une fois, c'est anticipé. Vous tenez pour acquis qu'un exploitant solitaire se comportera...

Mark Radley, directeur par intérim, Consommation en matière financière, Ministère des Finances Canada : Les exploitants de minage peuvent conclure tout un éventail d'ententes contractuelles. On peut choisir la formule qui convient dans chaque cas. On peut recevoir des récompenses ou se contenter de se faire payer pour les services informatiques fournis.

Senator Marshall: Thank you Ms. Riddell for your explanations.

You were talking about the positives of the change and the flaws and other jurisdictions. For this amendment, you must have had some kind of assessment or evaluation. Was there one carried out for this, or is this just an amendment that was sort of pulled out of the air? There must have been a process that you went through to come to this conclusion.

Ms. Riddell: When you say “assessment,” do you mean we did policy analysis, briefings? Okay, yes, we go through the normal procedures. We spend an enormous amount of time. Officials are not here for the money; I will tell you that much. We’re trying to get to the right result, so we take a lot of time to try to come up with principled reasons to do things. This is very much us trying to arrive at the best possible policy answer when there is no really good policy answer. We could simply zero-rate all these services but, as I was saying, the tax base is changing. If we fail to somehow incorporate these new industries into our tax base it will narrow, and to raise the equivalent amount of revenues we have now, we will have to increase the rate. That’s not fair on older, traditional industries whose products and services are subject to the GST.

Senator Marshall: It would be very helpful to the committee if we could get a copy of that. There seems to be some confusion or we’re not quite sure how you got from the existing situation to the proposal in Bill C-47. Is that something that you could provide to us?

Ms. Riddell: I’m not sure if we can, but I will inquire and see what I can do.

Senator Marshall: It would be helpful. There are certain parts that are confusing. I’m not interested in a lot of the details, but I’d like to see what process you went through to get from where we are now to where you want to go in the BIA.

Ms. Riddell: On crypto mining? Yes, okay.

Senator Yussuff: I would like to go back to the crypto mining. They use a lot of electricity to run these computers. What we know now is that they are in Quebec, which is, for the most part, is clean energy. The advantage of moving to Alberta is that you have a lower tax rate, but you will use a different kind of energy that’s not helping the environment. Is there not a balance to ensure the equality among the provinces is not skewed in a way that will cause more harm than good? Ultimately, we’re trying to get to our 2030 and 2050 goals, and this might exacerbate it. A small amount of shift in the tax rate might make a difference as to where a company is located.

La sénatrice Marshall : Merci, madame Riddell, de vos explications.

Vous avez parlé des aspects positifs du changement, des lacunes et d’autres administrations. Pour cet amendement, vous avez dû avoir une évaluation quelconque. En a-t-on fait une pour cela, ou s’agit-il d’un amendement qui est sorti de nulle part? Vous avez dû suivre un processus pour en arriver à cette conclusion.

Mme Riddell : Quand vous parlez d’« évaluation », voulez-vous savoir si nous avons analysé les politiques ou eu des séances d’information? Eh bien, oui, nous suivons la procédure normale. Nous y consacrons énormément de temps. Les fonctionnaires ne sont pas là pour l’argent, je vous assure. Nous essayons d’obtenir le bon résultat, alors nous nous évertuons à chercher la meilleure politique possible, tout en sachant qu’il n’y a pas de politique qui soit vraiment bonne. On pourrait tout simplement détaxer tous ces services, mais comme je le disais, l’assiette fiscale est en train de changer. Si nous négligeons d’intégrer ces nouvelles industries, elle se rétrécira et il faudra inévitablement augmenter les impôts ailleurs pour générer des recettes équivalentes à celles d’aujourd’hui. Ce n’est pas juste pour les industries traditionnelles plus anciennes dont les produits et services sont assujettis à la TPS.

La sénatrice Marshall : Il serait très utile pour le comité que nous en obtenions une copie. Il semble y avoir une certaine confusion ou nous ne savons pas très bien comment vous êtes passés de la situation actuelle à la proposition contenue dans le projet de loi C-47. Est-ce une information que vous pourriez nous fournir?

Mme Riddell : Je ne sais pas si c’est possible, mais je vais me renseigner et voir ce que je peux faire.

La sénatrice Marshall : Ce serait utile. Certaines parties portent à confusion. Je ne tiens pas à avoir des tas de détails, mais j’aimerais savoir le processus que vous avez suivi pour en arriver là où vous voulez en venir dans la loi d’exécution du budget.

Mme Riddell : Sur le minage des cryptoactifs? Oui, d’accord.

Le sénateur Yussuff : J’aimerais revenir à la question du minage des cryptoactifs. Les exploitants utilisent beaucoup d’électricité pour faire fonctionner ces ordinateurs. Ce qu’on sait maintenant, c’est qu’ils sont au Québec, qui offre en grande partie une énergie propre. L’avantage de déménager en Alberta, c’est que le taux d’imposition est plus bas, mais l’inconvénient, c’est qu’on utilise un type d’énergie qui n’aide pas l’environnement. N’y a-t-il pas moyen d’en arriver à un équilibre et faire en sorte que l’égalité entre les provinces ne soit pas faussée de façon à causer plus de tort que de bien? En définitive, nous nous efforçons d’atteindre nos objectifs de 2030 et de 2050, et cela pourrait exacerber la situation. Un léger changement dans

Ms. Riddell: As a federal government, the goods and services tax is a 5% in every jurisdiction. I know that sounds like a cheap answer, but the provinces get to decide their own tax policy rate. We have not heard from any of the jurisdictions that have the higher HST rate that they are concerned about crypto-mining businesses leaving their jurisdictions or job losses or anything along those lines.

The crypto-mining business is based on a lot of different important factors beyond just the GST. They are worried about access to electricity at reasonable rates, and they're worried about the regulatory environment. Those two factors, I would argue, are more important than the GST part of it. Although GST is a consideration in determining where you want to have your business, it's not the leading factor as to whether they are going to choose one place over another, I would argue.

Senator Yussuff: [Technical difficulties] to Alberta, but I can't speak for them; they speak for themselves.

I want to come back to the retroactivity that the bankers are raising. Is it unprecedented in the context of tax policy to — does this send a bad message to investors or potential investors about how this is applied? Given that the government did go to the court lose a court case — except you are the people who can write the law, so you write a law to suit your needs.

I'm not criticizing what could be the future policy decision. The bankers say they accept the policy decision going forward; they just do not accept it going backward. But I hear what you are saying in terms of an explanation. They were aware that this might be a possibility.

Ms. Riddell: They were aware it might be a possibility, but more than that, it is to prevent windfall gains. When this court decision came out, it had retroactive effect itself. Had we not gone retroactively, there would have been a long period of four or five years where tax wouldn't apply to that service and people who had paid tax on that service in the past based on contracts negotiated with the understanding that tax would apply to those services would be able to get their tax back.

I will use two parties as examples. Visa is typically the kind of provider. Visa and Interac charge GST/HST on their services and they can claim input tax credits to recover the GST they pay on their costs. The contracts they negotiate with a bank — let's say CIBC because that was the bank in the court case — are based on the fact that CIBC will pay GST, Visa will claim its input tax credits to lower its costs, and the prices are based on that arrangement. What happened when the court decision came out is that it allowed the banks to not only get the benefit of a lower

le taux d'imposition pourrait faire une différence pour l'emplacement d'une entreprise.

Mme Riddell : Côté fédéral, la taxe sur les produits et services est de 5 % dans toutes les administrations. Je sais que cela peut sembler une réponse facile, mais ce sont les provinces qui décident de leur propre taux d'imposition. Aucune de celles qui ont la TVH plus élevée n'aurait affirmé se soucier du fait que des entreprises de minage de cryptoactifs risquent de quitter leur territoire, ni qu'il y aurait des pertes d'emplois ou quoi que ce soit du genre.

Le secteur du minage des cryptoactifs dépend de divers facteurs importants qui vont au-delà de la TPS. Les exploitants s'inquiètent de l'accès à l'électricité à des tarifs raisonnables et du cadre réglementaire. Je dirais que ces deux facteurs sont plus importants que la TPS. Même si la TPS est un facteur dont il faut tenir compte à l'heure de déterminer l'emplacement de l'entreprise, ce n'est pas le facteur numéro un, à mon avis.

Le sénateur Yussuff : [Difficultés techniques] en Alberta, mais je ne peux pas parler pour ces gens-là; ils parlent pour eux-mêmes.

J'aimerais revenir à la rétroactivité dont parlent les banquiers. Dans le contexte de la politique fiscale, est-ce sans précédent de... cela envoie-t-il un mauvais message aux investisseurs, déjà établis ou en voie de l'être, sur la façon dont cela est appliqué? Étant donné que le gouvernement s'est adressé aux tribunaux — sauf que c'est vous qui pouvez rédiger la loi, alors vous faites une loi qui fait votre affaire.

Je ne critique pas ce qui pourrait être la décision de politique à venir. Les banquiers disent qu'ils sont d'accord pour la décision de politique; ils n'en veulent juste pas pour le passé. Mais je comprends votre explication. Ils savaient que cela pourrait être une possibilité.

Mme Riddell : Ils savaient que cela pourrait être une possibilité, mais ce qui est plus important encore, c'est d'empêcher les bénéfices exceptionnels. Une fois tombée, la décision a eu un effet rétroactif. Sans rétroactivité, il y aurait eu une longue période de quatre ou cinq ans où la taxe ne se serait pas appliquée et où les gens auraient pu récupérer la taxe payée plus tôt en fonction de contrats négociés ne prévoyant pas la possibilité de récupérer la taxe.

Je vais prendre deux parties en exemple. Visa est habituellement le fournisseur. Visa et Interac facturent la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée, la TPS et la TVH, et ont droit à des crédits de taxe sur les intrants pour récupérer la TPS payée sur leurs achats. Les contrats qu'ils négocient avec une banque — disons la CIBC, qui était la banque concernée dans le cas qui nous occupe — sont fondés sur le fait que la CIBC paiera la TPS, que Visa aura droit à ses crédits de taxe sur les intrants pour réduire ses coûts, et que les

rate from Visa, because Visa can claim input tax credits, but they would also get the tax back. So it was a pure windfall gain for the banks, retroactively speaking. We need to do retroactive legislation to prevent those windfall gains. If the banks get money they weren't expecting to get, then every other taxpayer has to pay more to make up for the windfall gains going into the pockets of the banks.

I know this has been raised about the Electronic Transactions Association. There are some situations after the court decision where there are some suppliers who had passed along those savings to their consumers. I'm not talking about prior to court decision, because in that case it's windfall gains in all cases, but after the court decision. Because Visa and other providers of this service expected that an amendment would come, they continued to charge GST/HST well after the court decision. After a certain amount of time, there is pressure from clients to change the way it's done, so they stopped charging GST/HST. For people that had contracts where they just passed costs along, those cost savings — like an acquirer like Moneris, for example, is a type of business that might just pass on those cost savings. It's not paying GST to Visa; therefore it can pass those cost savings along to its customers. A supplier like that would be in a difficult position because they passed it along already, and now they have to somehow make up those GST costs for that two-year period.

We understand it's not perfect, but on balance, the windfall gains that could have gone to the larger banks far outweighs the two-year period of GST that suppliers are going to have to maybe make up. I'm sorry, I don't think that was very clear.

The Chair: We will have to keep going here unless you have something very —

Senator Smith: Continue on, Ms. Riddell. I have a follow-up question on the crypto mining. You suggested in your testimony that you had evaluated the situation and had come to your decision that this was the best you could do at this particular time. It seems to me that crypto is rebounding at this particular time. Where it goes is uncertain to a certain extent, but it looks like it is potentially here to stay in some form.

Having said that, the decision you made with suppliers, where will this go in your mind? Will there be more consultation and discussion as this thing evolves in terms of the industry? The government wants to collect taxes in terms of money in its coffers, but at the same time there needs to be some balance between the two if this is going to be a major part of the economic landscape of our country. What are you thinking about

prix sont fondés sur cet arrangement. La décision du tribunal a permis aux banques non seulement de bénéficier d'un taux inférieur de la part de Visa, vu que Visa peut demander des crédits de taxe sur ses intrants, mais aussi de récupérer la taxe. C'était donc un bénéfice exceptionnel pour les banques, rétroactivement parlant. Il nous faut une loi rétroactive pour empêcher ces bénéfices exceptionnels. Si les banques ont de l'argent qu'elles n'attendaient pas, alors tous les autres contribuables doivent payer plus pour compenser les bénéfices exceptionnels qui vont garnir les coffres des banques.

Je sais que la question a été soulevée au sujet de l'Electronic Transactions Association. Il y a des situations, depuis la décision du tribunal, où des fournisseurs ont transmis ces économies à leurs clients consommateurs. Je ne parle pas de ce qui s'est passé avant la décision du tribunal, parce qu'il s'agit alors de bénéfices exceptionnels dans tous les cas, mais plutôt de ce qui s'est passé par après. Visa et d'autres fournisseurs de ce service s'attendaient à une modification, et ils ont donc continué de facturer la TPS et la TVH bien après la décision du tribunal. Après un certain temps, les clients ont exercé des pressions pour faire changer la façon de faire les choses; ils ont alors cessé de facturer la TPS et la TVH. Pour ceux qui avaient des contrats leur permettant de refiler les coûts, ces économies de coûts — un acquéreur comme Moneris, par exemple, était le type d'entreprise pouvant tout simplement refiler ces économies de coûts. Ne payant pas la TPS à Visa, Moneris peut refiler ces économies à ses clients. Un fournisseur comme celui-là se trouverait dans une situation difficile parce qu'il aurait déjà distribué la taxe et qu'il devrait désormais compenser les coûts de la TPS pour cette période de deux ans.

Nous savons que ce n'est pas parfait, mais dans l'ensemble, les bénéfices exceptionnels qui auraient pu tomber aux mains des grandes banques dépassent de loin la période de TPS de deux ans que les fournisseurs devront peut-être compenser. Je suis désolée que cela ne soit pas très clair.

La présidente : Nous devons poursuivre, à moins que vous n'ayez quelque chose de très...

Le sénateur Smith : Continuez, madame Riddell. J'ai une question complémentaire au sujet du minage des cryptoactifs. Vous avez dit que vous aviez évalué la situation et décidé que c'était le mieux que vous pouviez faire à ce moment-ci. Il me semble que la cryptomonnaie est en train de rebondir. Dans une certaine mesure, on ne sait pas trop où tout cela mènera, mais il semble qu'elle pourrait rester ici sous une forme ou une autre.

Cela dit, quel sera l'effet de la décision que vous avez prise avec les fournisseurs? Y aura-t-il davantage de consultations et de discussions au fur et à mesure de l'évolution de la situation? Le gouvernement veut percevoir des taxes, pour garnir ses coffres, mais en même temps, il doit y avoir un certain équilibre entre les deux objectifs si l'on veut que cela devienne une caractéristique importante du paysage économique de notre pays.

that? How do you create that next move, or is that something you will worry about down the road?

Ms. Riddell: It's something I have already started to think about. I know it sounds ridiculous to say, but you can imagine a potential system off in the distance where money is just traded that way. How are we going to deal with that from a GST/HST perspective? These are really big questions, and we're grappling with them as officials. At this moment in time, given the technology that we have and that we are presented with, we had a variety of policy options, and this was the best of the options that we had.

Mr. Light: I would add to changes in crypto currency. Ethereum, the second-biggest crypto currency, has moved to something called "proof of stake," which is usually about 1% of the — it has reduced its energy use by about 99%, and so it changes both the energy cost and GST cost. It also makes it less likely that there will be a need for mining pools, so the industry is changing. That doesn't mean that there will be necessarily be more GST at stake.

Senator Smith: The next potential discussion point is what type of regulations can you create to have a system that may be the system that could lead us into the next two decades?

Ms. Riddell: Luckily, I don't have to speak to that. That's for other colleagues of mine in the department.

Senator C. Deacon: I want to try to sum up. The choice the government has made is to view sharing in the mining process as basically being a partner in that business. We're not treating it like we would a landlord with a tenant property where they're taking a percentage of sales from a retail store. My concern around that is the assumption that perhaps even some of, or the majority of, the benefits will come back into Canada at that end, so we have to find a way to tax that. As long as they're not sharing, as long as they're not in a process where the Canadian computing-power-selling company is sharing in the mining process as part of their contract, they will be exempt from this change. There is no grey line there. It's black and white. They are exempt as long as they are not sharing. That's good to have that clarity.

I am concerned, though, with an industry that's changing so dramatically that we risk pushing what we have of the industry in Canada offshore by being aggressive on an issue like this early on, rather than working with them to see if there are other creative ways to address the issue. Did you reach out to these companies and work with these companies in your consultation process to come up with this? Did you reach out to the Canadian computing-power-selling companies?

Qu'en pensez-vous? Avez-vous décidé comment vous allez procéder pour la suite des choses, ou est-ce quelque chose dont vous vous inquiéterez plus tard?

Mme Riddell : J'ai déjà commencé à y réfléchir. Je sais que cela peut sembler ridicule, mais vous pouvez imaginer un système qui pourrait être mis en place plus tard où les échanges d'argent se feraient de cette façon. Comment allons-nous aborder la question dans la perspective de la TPS et de la TVH? Ce sont de très grandes questions, et nous en débattons au niveau des fonctionnaires. À l'heure actuelle, compte tenu de la technologie dont nous disposons et qu'on nous présente, nous avions diverses options de politique, et nous avons pris la meilleure.

M. Light : J'ajouterais les changements dans les cryptomonnaies. Ethereum, la deuxième monnaie cryptographique, est passée à ce qu'on appelle la « preuve de participation », qui est habituellement environ 1 %. Elle a réduit sa consommation d'énergie d'environ 99 %, ce qui change à la fois le coût de l'énergie et le coût de la taxe sur les produits et services. De plus, on risque moins d'avoir besoin des bassins de minage, de sorte que l'industrie est en train d'évoluer. Cela ne veut pas dire qu'il y aura nécessairement plus de TPS en jeu.

Le sénateur Smith : Le prochain point de discussion possible est le type de réglementation que vous pouvez créer pour avoir un système qui pourrait nous mener dans les deux prochaines décennies.

Mme Riddell : Heureusement, je n'ai pas à parler de cela. C'est le dossier d'autres collègues au ministère.

Le sénateur C. Deacon : Essayons de résumer. Le gouvernement a choisi de considérer le minage partagé comme en quelque sorte un partenariat. Ce n'est pas le genre de relation que nous aurions avec le propriétaire qui préleverait un pourcentage sur les ventes d'un magasin de détail. Ce que je n'aime pas dans cette formule, c'est qu'elle suppose qu'une partie ou la majorité des avantages finiront par revenir au Canada, si bien que nous devons trouver un moyen de les taxer. S'il n'y a pas de partage, s'il n'y a pas de processus dans le cadre duquel l'entreprise canadienne de vente de puissance informatique participe au minage en vertu de son contrat, elle sera exemptée de ce changement. Il n'y a pas de ligne grise. C'est noir sur blanc. L'exemption n'est plus valable s'il n'y a plus de partage. C'est bien que ce soit clair.

Par contre, je n'aime pas voir une industrie se transformer si radicalement que nous risquons de la chasser à l'étranger en nous attaquant avec une telle agressivité à ce genre de problème plutôt que chercher avec elle d'autres façons créatives de le régler. Avez-vous parlé à ces entreprises et travaillé avec elles dans le cadre de la consultation qui vous a amenés à cette solution? Avez-vous parlé aux entreprises canadiennes de vente de puissance informatique?

Mr. Light: We did consult with the members of the coalition since 2022-23 after the amendments came out.

Senator C. Deacon: Once the amendments came out.

Mr. Light: There is no industry coalition, so there is not an industry association to consult with.

Senator C. Deacon: Once there was already a draft on the table and they saw that, you started consulting with them. The key is to try to get upstream on that in future because they could have very good ideas about how to come up with alternatives. Once something is already written down as a draft, it seems it comes out the other end pretty close to that. Anyway, I'm glad to have clarity that as long as they are not sharing, they are exempt.

Ms. Riddell: Exempt from the rules.

Senator C. Deacon: This new rule. And they will get their input tax credits.

Ms. Riddell: They will be treated like any other business.

Senator C. Deacon: As a former exporter of intangible assets who very much appreciated those input tax credits, I am glad to hear that on their behalf.

Senator Marshall: I wanted to clarify something, Ms. Riddell, that you said about retroactive taxes on the banks. You were following the money for us, and you were saying some of the banks got the GST back, and it was a windfall so now they have to pay it back again. But then you said there were other organizations that passed it on to consumers or whoever. Are you able to split it out? Because we were told that the tax would be about \$300 million. Do you have knowledge as to what the split is? How much of that is going to be windfall and how much — Do you know what I'm saying?

Ms. Riddell: I could get the numbers. Anecdotally, my understanding is that the vast majority of it is windfall gains in comparison, the vast majority. The amount going forward, had we not done anything, we estimated what the cost would be, and it's some money but it's not hugely material. But it's the retroactive rebate claims, the windfall gains, that far outweighed, and that's what we were concerned about.

Senator Marshall: Who would have passed the benefit on to consumers or whatever? I get the impression the big banks kept the money but the smaller banks passed —

M. Light : Nous avons consulté les membres de la coalition depuis 2022-2023, après le dépôt des modifications.

Le sénateur C. Deacon : Après la présentation des modifications.

M. Light : Il n'y a pas de coalition de l'industrie; alors il n'y a pas d'association de l'industrie à consulter.

Le sénateur C. Deacon : Vous avez commencé à les consulter quand ils ont vu le premier projet déposé. La clé, c'est de prendre les devants désormais parce qu'elles pourraient avoir de très bonnes autres solutions à envisager. Dès lors que le projet est proposé en bonne et due forme, il semble que l'on n'est plus très loin de l'entente finale. Quoi qu'il en soit, je suis heureux de savoir que l'exemption tient aussi longtemps qu'il n'y a pas de partage.

Mme Riddell : Exemption des règles.

Le sénateur C. Deacon : De cette nouvelle règle. Et leur crédit de taxe sur les intrants sera toujours valable.

Mme Riddell : Comme pour n'importe quelle autre entreprise.

Le sénateur C. Deacon : En tant qu'ancien exportateur d'actifs incorporels qui aimait beaucoup ces crédits de taxe sur les intrants, je suis très heureux d'entendre cela en leur nom.

La sénatrice Marshall : Madame Riddell, j'aimerais bien vous entendre clarifier une chose que vous avez dite au sujet de la rétroactivité des taxes pour les banques. Vous suiviez la piste de l'argent pour nous, et vous disiez que certaines banques ont récupéré la TPS et que c'était un bénéfice exceptionnel, qu'elles doivent maintenant rembourser. Mais vous avez dit ensuite que d'autres organisations en faisaient profiter les consommateurs ou quelqu'un d'autre. Pouvez-vous nous donner plus de détails? Parce qu'on nous a dit que la taxe serait d'environ 300 millions de dollars. Savez-vous quelle est la répartition? Dans quelle mesure cela sera-t-il un bénéfice exceptionnel et combien... Vous voyez ce que je veux dire?

Mme Riddell : Je pourrais trouver les chiffres. Soit dit en passant, je crois comprendre que la grande majorité est formée de bénéfices exceptionnels. Si nous n'avions rien fait, nous aurions estimé le coût. C'est de l'argent, mais ce n'est pas énorme. Mais ce sont les demandes de remboursement rétroactif, les bénéfices exceptionnels, qui sont beaucoup plus importants, et c'est ce qui nous préoccupait.

La sénatrice Marshall : Qui a reporté le bénéfice sur les consommateurs? J'ai l'impression que les grandes banques ont gardé l'argent, mais que les petites en ont...

Mr. Light: [Technical difficulties] people who connect the merchants to the credit card system. In some cases they have a fee which is based purely on costs, so when the tax went down, their costs would automatically go down.

Ms. Riddell: They have a contract.

Mr. Light: This is normally just in the case of contracts with large merchants, not usually with small merchants.

Senator Marshall: Would you have access to the information that could really come up with dollar values for the two categories? Not that I'm going to ask for them. I'm just wondering if you have that information within your department.

Ms. Riddell: We don't have the information for any specific taxpayer so it would be difficult to estimate. We would have to know all the particular taxpayers and what sorts of contracts they have and then estimate based on that. So it would be difficult to come up with a number. We did some estimates of the rebate claims. We knew what those were. We also knew that globally everyone included what the costs would be going forward, and it was the rebate claims that were much larger.

Senator Marshall: You're aware of the rebate. That's how you know. That's very interesting and informative.

The Chair: Thank you very much. Any last very specific amendments that you want to talk to?

I really appreciate you coming back again and answering. I know there was a lot of activity over here but we appreciate you being here as well, all of you, because we can never anticipate what the questions will be.

We will bring the meeting to an end and then have an in camera session very briefly. Thank you.

(The committee continued in camera.)

M. Light : [Difficultés techniques] personnes qui raccordent les commerçants au système de cartes de crédit. Dans certains cas, les frais sont fondés uniquement sur les coûts, de sorte que lorsque la taxe diminue, les coûts diminuent automatiquement.

Mme Riddell : Ils ont un contrat.

M. Light : Normalement, c'est seulement dans le cas de contrats avec de grands commerçants, et non pas habituellement avec les petits.

La sénatrice Marshall : Auriez-vous accès à l'information qui permettrait vraiment d'établir la valeur en dollars des deux catégories? Ce n'est pas que je veuille cette information. Je me demande seulement si vous l'avez dans votre ministère.

Mme Riddell : Nous n'avons pas l'information pour un contribuable donné. Donc, il serait difficile de faire une estimation. Il faudrait que nous connaissons tous les contribuables et le genre de contrats qu'ils ont, puis que nous fassions des estimations en fonction de cela. Il serait donc difficile de trouver un chiffre. Nous avons fait des estimations concernant les demandes de remboursement. Nous les connaissons. Nous savions également que, globalement, tout le monde incluait les coûts futurs, et que les demandes de remboursement étaient beaucoup plus importantes.

La sénatrice Marshall : Vous êtes au courant du remboursement. C'est ainsi que vous le savez. C'est très intéressant et instructif.

La présidente : Merci beaucoup. Y a-t-il des modifications très précises dont vous aimeriez parler?

Je vous suis vraiment reconnaissante d'être revenue répondre à nos questions. Je sais qu'il y avait eu beaucoup d'activité de ce côté-ci, mais nous vous sommes reconnaissants de votre présence à tous, car nous ne pouvons jamais prévoir quelles seront les questions.

Nous allons mettre fin à la réunion, pour une très brève séance à huis clos. Merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)
